



LE SITE DE L'ABBAYE DE MARMOUTIER (TOURS, INDRE-ET-LOIRE) Rapport 2021

Elisabeth Lorans, Daniel Morleghem

► To cite this version:

Elisabeth Lorans, Daniel Morleghem. LE SITE DE L'ABBAYE DE MARMOUTIER (TOURS, INDRE-ET-LOIRE) Rapport 2021. [Rapport de recherche] Université de Tours / Région Centre. 2021. halshs-03507824

HAL Id: halshs-03507824

<https://shs.hal.science/halshs-03507824>

Submitted on 3 Jan 2022

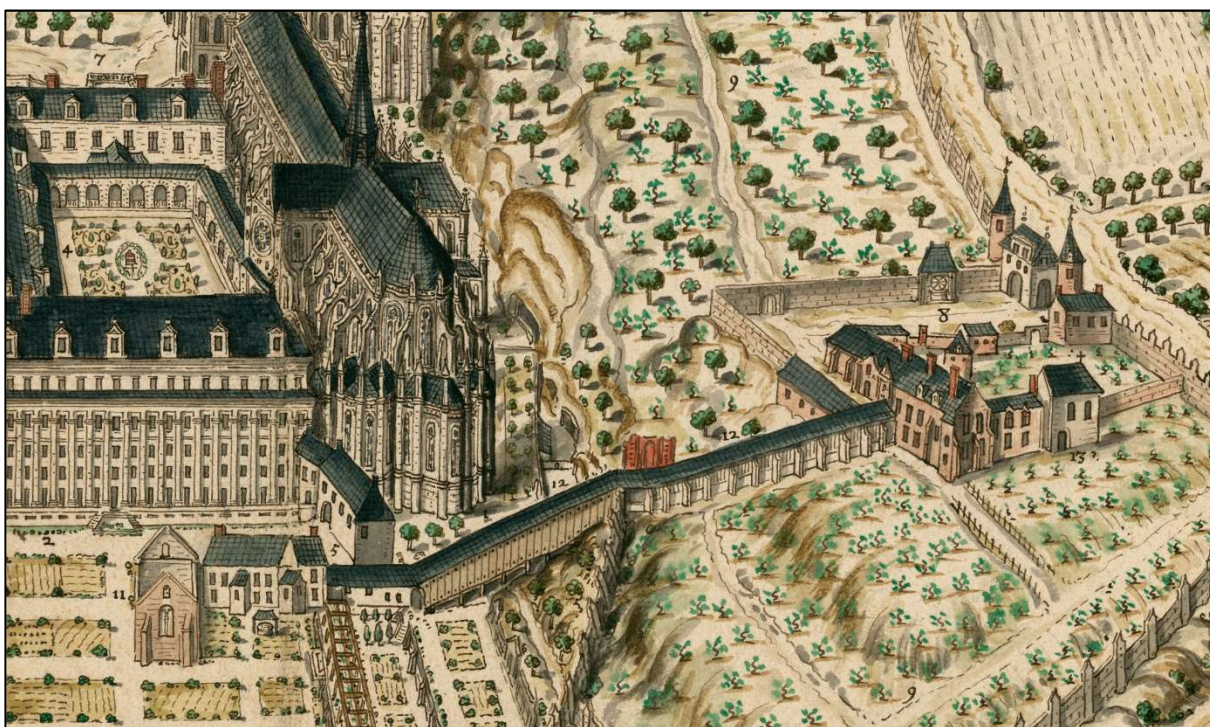
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE SITE DE L'ABBAYE DE MARMOUTIER (TOURS, INDRE-ET-LOIRE)

Rapport 2021

Élisabeth Lorans et Daniel Morleghem



Extrait de la vue de Gaignières, n°12. "Gallerie qui conduit du logis abbatial à l'église" (1699 ; BnF-VA.407).

Texte et figures

UMR 7324 CITERES – Université de Tours - CNRS
Laboratoire Archéologie et Territoires
Décembre 2021

**LE SITE DE L'ABBAYE DE MARMOUTIER
(TOURS, INDRE-ET-LOIRE)**

Rapport 2021

Élisabeth Lorans et Daniel Morleghem

Avec une contribution de Gaël Simon

SOMMAIRE

VOLUME 1

Sommaire	2
Liste des tableaux insérés dans le texte	3
Liste des figures insérées dans le texte	4
Introduction : présentation des travaux 2021	5
Chapitre 1. Le prieuré des Sept Dormants	9
1. Les données de terrain.....	9
2. Recherches nouvelles sur les sources écrites	23
Chapitre 2. L'escalier de Rougemont	26
1. Sources écrites et iconographiques	26
2. Description des vestiges conservés	28
Chapitre 3 : La consolidation du mobilier lapidaire.....	33
Chapitre 4. Publications et programmes de recherche en cours	34
1. La publication de l'hôtellerie du monastère.....	34
2. Programme ANR Coenotur (<i>Coenobia Turonenses</i> : les communautés martinienues de Tours, leurs pratiques et leurs réseaux de l'Antiquité tardive au 13 ^e s.).....	34
3. ANR Sésames, Sémantisation Et Spatialisation d'Artefacts patrimoniaux Multi-Echelles : annotation 3D, Sonification et formalisation du raisonnement	35
Conclusion. Perspectives pour 2022	40
Sources et bibliographie.....	41
1. Sources manuscrites et iconographiques.....	41
2. Sources imprimées	41
3. Bibliographie.....	42

CONTENU DU CD-ROM

Rapport 2021 : un volume

Rapport de consolidation de blocs lapidaires par des élèves de l'Ecole supérieure d'Art et de Design TALM

LISTE DES TABLEAUX INSERES DANS LE TEXTE

Tab. 1 : Liste des fouilleurs des campagnes de mars et d'avril-mai 2021.	6
Tab. 2 : Rentes issues des biens du prieuré situés en dehors de l'enclos monastique.....	24

LISTE DES FIGURES INSEREES DANS LE TEXTE

Fig. 1 : Plan général du monastère à la fin du 18 ^e s.	7
Fig. 2 : Localisation des zones d'étude en 2021.	8
Fig. 3 : Zone 6. Limites des secteurs et études menées en 2021.	10
Fig. 4 : Zone 6. Le sondage 3.	18
Fig. 5 : Zone 6. Le sondage 4.	19
Fig. 6 : Zone 6. Le sondage 5.	20
Fig. 7 : Zone 6. Les sondages 6 et 7.	21
Fig. 8 : Zone 6. Coupe synthétique des sondages 6 et 7.	22
Fig. 9 : Zone 9. Sources iconographiques relatives à l'escalier de Rougemont.	31
Fig. 10 : Zone 9. Les vestiges archéologiques conservés en zone 9.	32
Fig. 11 : Proposition de dénomination et de définition des « anomalies » architecturales observées.	36
Fig. 12 : Matrice de justifieurs (à droite) d'une baie du premier état de l'hôtellerie de Marmoutier.	37
Fig. 13 : Recoloration de l'état 4 de l'hôtellerie de Marmoutier en fonction de la valeur de fiabilité du critère dimension.	37
Fig. 14 : Formalisation du processus de rédaction du rapport de fouille de 2008.	38
Fig. 15 : Roue d'activités d'acquisition des données, en vert et bleu les activités liées au processus de fouille en cours de validation.	39

INTRODUCTION : PRESENTATION DES TRAVAUX 2021

(E. Lorans)

L'année 2021 a vu la poursuite des travaux de terrain mais aussi d'autres activités liées à la conservation et à la recherche : intervention d'étudiantes de la section de conservation-restauration des œuvres sculptées de l'Ecole supérieure d'Art et de Design TALM de Tours pour consolider un premier ensemble d'éléments lapidaires conservés à Marmoutier (*cf.* chapitre 3) ; achèvement de la publication de l'ancienne hôtellerie, poursuite des programmes de recherche collectifs Coenotur et Sésame (*cf.* chapitre 4). En revanche, la valorisation a été faible cette année, Elisabeth Lorans n'ayant pu participer aux Journées Européennes du Patrimoine. Elle a néanmoins fait visiter le site à un petit groupe de théologiens allemands le 8 octobre 2021.

Le travail de terrain a été conduit en collaboration avec Daniel Morleghem, ingénieur de recherche contractuel, qui travaille sur le coteau de Marmoutier depuis plusieurs années. Deux zones différentes ont fait l'objet d'investigations (Fig. 2) :

- d'une part, du 1^{er} au 5 mars, cinq étudiants (Tab. 1) ont nettoyé et relevé, en zone 9, les vestiges de l'escalier reliant la partie basse du monastère au logis de l'abbé édifié au 14^e s. sur le plateau de Rougemont (*cf.* chapitre 2) ;
- d'autre part, du 26 avril au 7 mai, dix étudiants (Tab. 1) ont réalisé des sondages et des relevés sur les deux terrasses supérieures de la zone 6, dont la terrasse inférieure, où se situe encore la chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants érigée au 19^e s. pour remplacer la chapelle médiévale, a été fouillée de manière exhaustive en 2016 et 2017. Il a fallu renoncer à deux sondages que la Ville n'a pas autorisés car jugés trop proches de la balustrade ou trop destructeurs (Fig. 3) (*cf.* chapitre 1).

Ont participé aux campagnes de terrain, au traitement des données et à l'élaboration du rapport :

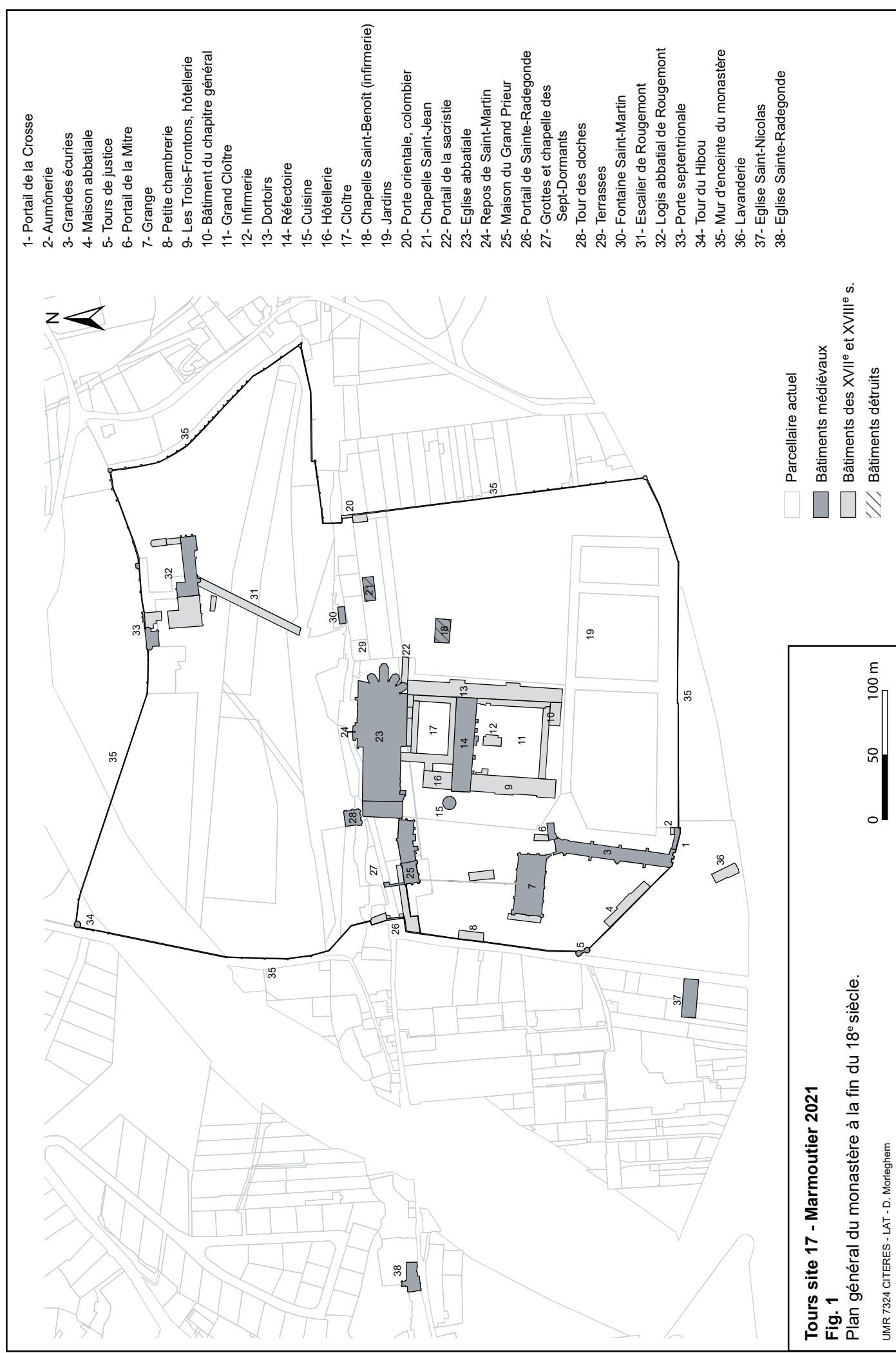
- Daniel Morleghem : encadrement des fouilleurs, enregistrement stratigraphique et rédaction
- Geoffroy Lemer : dessin assisté par ordinateur
- Philippe Husi et Alexandre Longelin : datation de la céramique.

Les organismes suivants concourent au financement de ce programme :

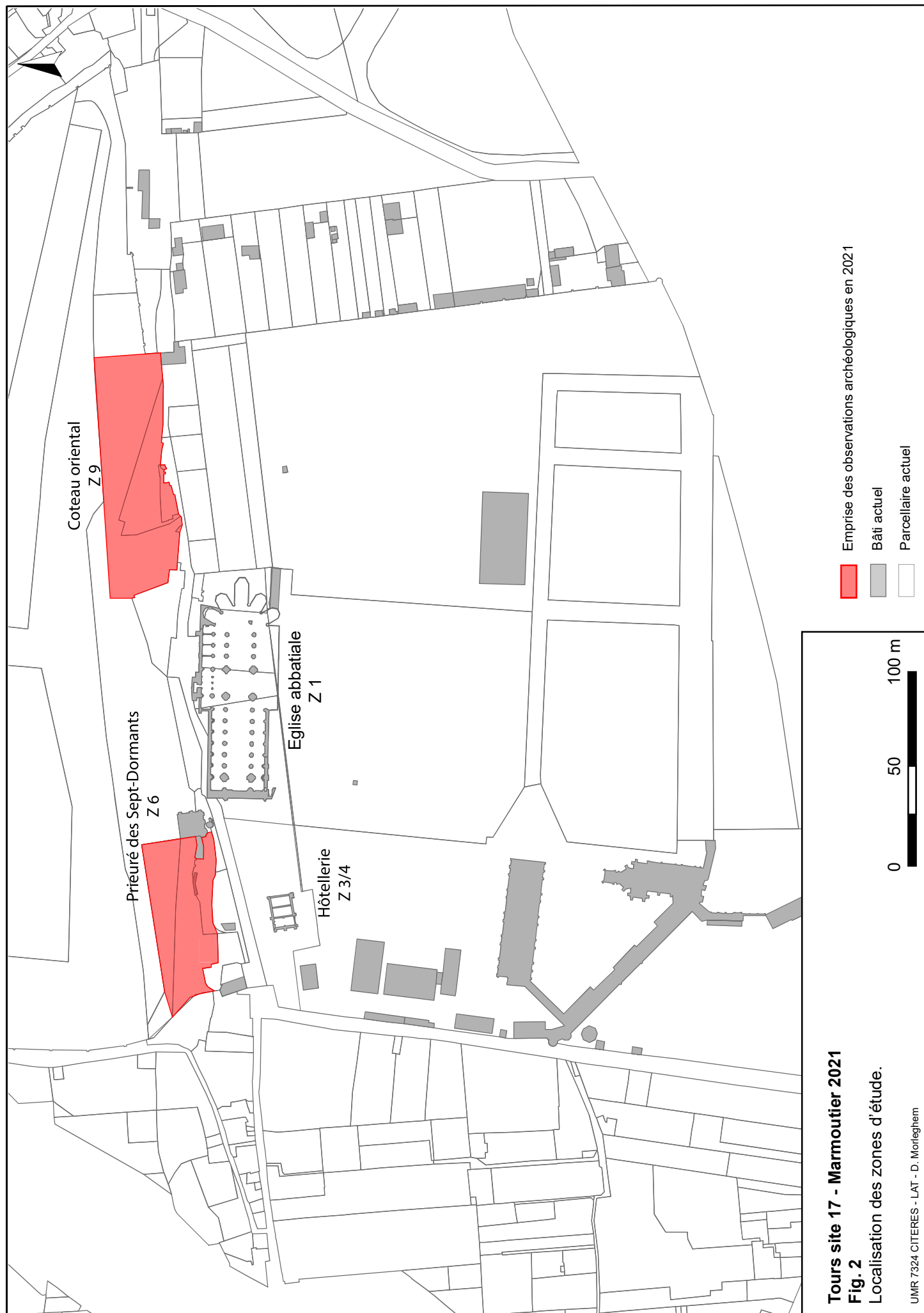
- la Ville de Tours, par subvention dans le cadre d'une convention tripartite (Ville, CNRS et Université de Tours, chargée de la gestion des crédits) ;
- le Ministère de la Culture et de la Communication, par subvention également gérée par l'Université de Tours ;
- l'Université de Tours, par la mise à disposition de personnel ;
- le Laboratoire Archéologie et Territoires sur crédits d'État, par la mise à disposition de personnel CNRS et d'équipement.

Campagne mars		
Nom	Prénom	année
Delacour	Eloïse	L3
Fortin	Thibault	M1
Pichelin	Jean-Baptiste	L3
Gerber	Joseph	M1
Valentin	Préscillia	L3
Campagne avril-mai		
Nom	Prénom	année
Boussard	Alizée	L2
Braem	Clémence	L2
Cavillac	Constance	L2
Duval	Elodie	L3
Guicheteau	Paul	L1
Henry	Samuel	L2
Magand	Thomas	L2
Marais	Tyler	L1
Poirier	Amélie	L2
Vincent	Alban	L2

Tab. 1 : Liste des fouilleurs des campagnes de mars et d'avril-mai 2021.



Tours site 17 - Marmoutier 2021
Fig. 1
Plan général du monastère à la fin du 18^e siècle.



Tours site 17 - Marmoutier 2021

Fig. 2

Localisation des zones d'étude.

CHAPITRE 1. LE PRIEURÉ DES SEPT DORMANTS

(D. Morleghem)

Pour mémoire, les terrasses occidentales s'étendent de l'entrée du monastère, à l'ouest, à la tour des cloches, édifiée dans la seconde moitié du 11^e s., à l'est (Fig. 1). La première terrasse avait une vocation funéraire et cultuelle liée à la présence de la chapelle Notre-Dame attestée au milieu du 9^e s., époque à laquelle elle fut restaurée. Cette chapelle, en partie troglodytique, a été agrandie au 12^e s., sans doute en lien avec le développement du culte des Sept-Dormants de Marmoutier, dont le nom fut ajouté à sa dédicace à partir du siècle suivant au moins. À partir du milieu du 15^e s., les sources écrites mentionnent le prieur des Sept-Dormants ce qui implique l'existence d'une maison prieurale (LORANS 2014 : 314-318).

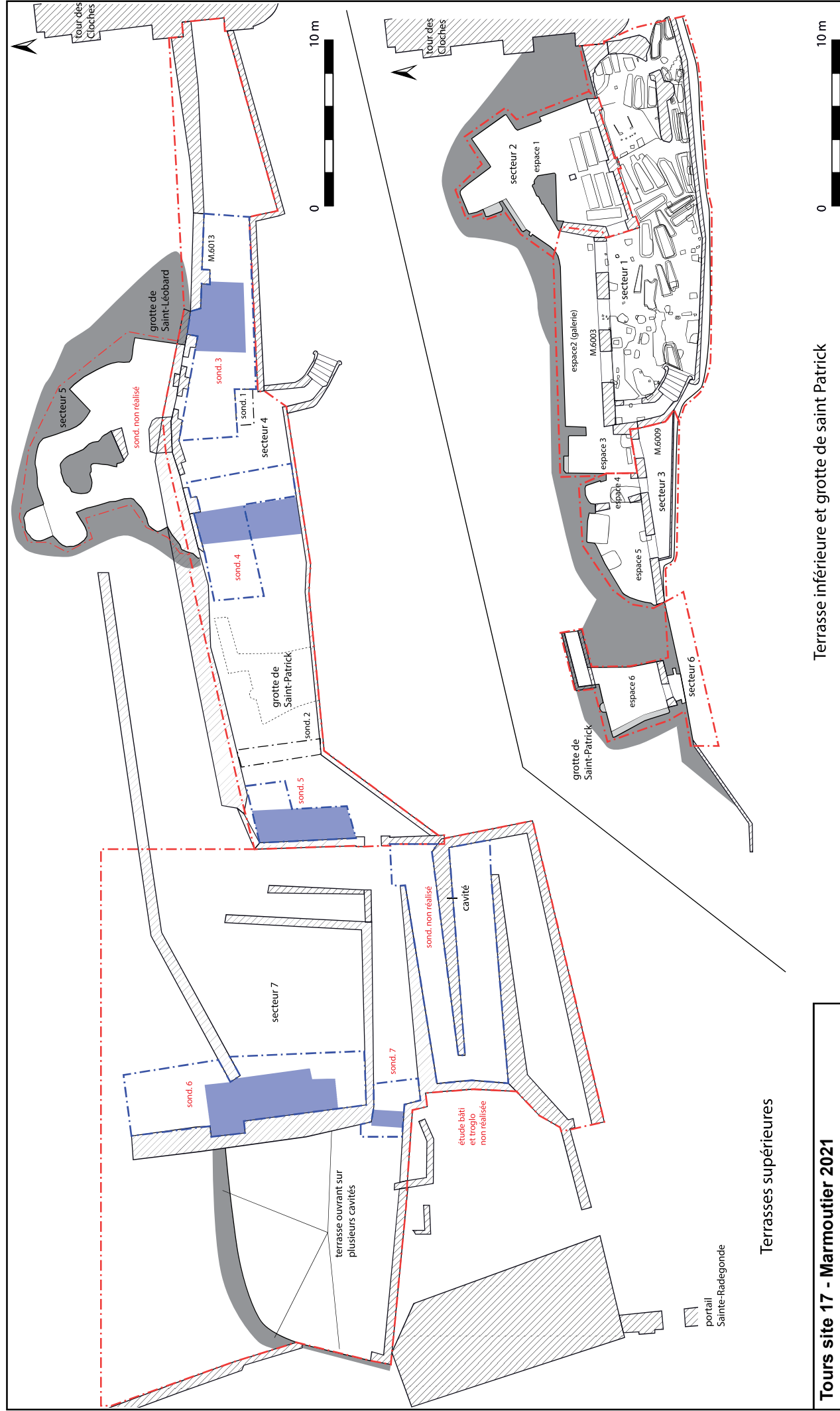
La fouille exhaustive de cette terrasse en 2016 et 2017 mit au jour une trentaine de tombes rupestres du haut Moyen Âge, dont la quasi-totalité avait été vidée lors de travaux menés depuis l'époque moderne. En 2018, l'étude de cette zone a été poursuivie et élargie avec le relevé des vestiges médiévaux et modernes de la chapelle, l'analyse de la grotte Saint-Léobard située sur la deuxième terrasse et la modélisation en 3D de l'ensemble. Aucune intervention n'eut lieu en zone 6 en 2019 et 2020.

Les recherches effectuées en 2021 sur le prieuré Notre-Dame-des-Sept-Dormants ont pris la forme de cinq sondages sur les deuxième et troisième terrasses occidentales, réalisés du 26 avril au 7 mai, et de la poursuite des transcriptions et traductions des archives relatives au prieuré conservées aux Archives Départementales d'Indre-et-Loire.

1. LES DONNÉES DE TERRAIN

Initialement, sept sondages et une étude de bâti étaient envisagés sur les différentes terrasses et dans plusieurs espaces souterrains afin de finaliser les recherches en zone 6 (Fig. 3 ; MARMOUTIER 2020 : 63-65). Ces sondages, d'ampleurs réduites, devaient permettre de répondre à des questions précises concernant l'aménagement du site au cours du Moyen Âge et de l'époque Moderne, en particulier au sujet de la maison du prieur des Sept-Dormants. Pour des raisons de sécurité, la municipalité n'a pas autorisé une partie des sondages et a demandé à réduire fortement l'emprise et la profondeur de certains. Des investigations archéologiques, loin de mettre en péril les maçonneries et le rocher, auraient permis de mieux connaître le site et, au-delà de l'aspect strictement scientifique, d'aider à la préservation des vestiges qui, faute d'entretien, se détériorent inexorablement. Dans ces conditions et parce que des fenêtres d'observations trop restreintes n'avaient guère de sens, seuls cinq sondages ont été ouverts sur des surfaces moindres que prévu ce qui, bien évidemment, a réduit d'autant les résultats.

Cette campagne complète les observations réalisées précédemment sur les terrasses supérieures : pour les sondages antérieurs réalisés sur la deuxième terrasse (au débouché de l'escalier de la première terrasse et légèrement à l'ouest de la grotte de Saint-Patrick), voir MARMOUTIER 2017 : 70-71 ; concernant la grotte de Saint-Léobard, se reporter à MARMOUTIER 2018 : 34-39 ; au sujet de la terrasse supérieure, voir MARMOUTIER 2018 : 31-34. On rappellera déjà ici une particularité de cette zone qui est l'absence quasi-totale de stratification ancienne, c'est-à-dire antérieure aux travaux des Sœurs du Sacré-Cœur-de-Jésus dans les années 1880 (MARMOUTIER 2017 : 48).



Tours site 17 - Marmoutier 2021

Fig. 3

Zone 6

Limites des secteurs et études menées en 2021.

Sondages 2021	
	maçonnerie
	rocher
	limite de secteur
	emprise souhaitée
	surface effectivement sondée

1.1. Sondage 3 (Fig. 4)

1.1.1. Localisation et problématique

Ce sondage est situé sur la deuxième terrasse, entre les murs M.6003 et M.6013 et l'angle oriental de la grotte de Saint-Léobard jusqu'à la plaque de ciment couvrant la chapelle sous-jacente, Notre-Dame des Sept-Dormants, édifiée au 19^e s. Il est de forme rectangulaire et mesure 4,20 m de long d'ouest en est sur 3,30 m de large du nord au sud, soit une surface d'environ 14 m² ; la profondeur maximale de fouille est de 38 cm ; le rocher a été atteint (65,58 m NGF) mais n'a pas été dégagé sur toute la surface du sondage.

Ce sondage avait pour objectifs la recherche de vestiges du mur gouttereau nord de la chapelle romane Notre-Dame et du drain creusé dans le roc déjà identifié en 2017 (MARMOUTIER 2017 : 70), mais aussi de vérifier l'hypothèse formulée en 2018 d'un terrassement de la zone dans le courant du 11^e s. à l'occasion de la construction de la tour des Cloches (MARMOUTIER 2018 : 38).

1.1.2. Description de la stratification et des vestiges mis au jour

La séquence stratigraphique observée est, de haut en bas :

- une couche de terre (US 60551) épaisse en moyenne de 5-10 cm et sous la forme d'une butte d'environ 60 cm de haut adossée au mur M.6013, contenant de la céramique des 12^e-13^e et 19^e s. ;
- cette couche de terre recouvrait directement la fondation du mur M.6003 (UC 60556 et 60557) correspondant au parapet construit au 19^e s. sur la deuxième terrasse, à l'emplacement du mur gouttereau nord de la chapelle médiévale située en contrebas ;
- dans la partie ouest du sondage, un trou de piquet (F.2694) creusé depuis la surface de l'EA.2690 (*cf. infra*) ;
- un sol de graviers et mortier de chaux blanc (EA.2690) occupe la grande majorité du sondage ; épais de 20 cm, il a été installé après avoir creusé une couche de terre (US 60552) pour atteindre le rocher ; la couche de graviers dessine deux négatifs rectangulaires au pied de M.6013, qui pourraient être les témoins de structures en bois associées (?) ; la couche, très compacte, est imperméable et présente une surface lissée ; il s'agit du même sol déjà identifié en 2017 (EA.2611 ; MARMOUTIER 2017 : 70) et daté du 19^e s. ; cette couche a livré deux tessons des 16^e-17^e s. (groupe technique to10a) nécessairement redéposés ;
- antérieur et au pied de M.6013, un creusement quadrangulaire (F.2695) de 60 cm de côté et 20 cm de profondeur, comblé par un sédiment marron/orangé (US 60553) ayant livré de la céramique du 14^e s. ;
- l'EA.2690 et F.2695 recoupent tous deux une couche de terre grise (US 60552) dont le mobilier associé (24 tessons) est daté du 17^e s. ; à l'ouest, l'US 60558, de même composition et qui a livré du mobilier (13 tessons) des 16^e-17^e s., doit être l'équivalent de l'US 60552 ;
- sous l'EA.2690 a été mis au jour un creusement linéaire dans le roc, orienté est/ouest, de 27 cm de large à l'ouverture et de faible profondeur (10 cm maximum), comblé d'un

sédiment gris fin (US 60591) ; il s'agit certainement d'un drain, que l'on peut mettre en relation avec le même type de structure mis au jour en 2017 dans le sondage 1 (F.2631 ; MARMOUTIER 2017 : 70).

1.1.3. Interprétation

Les données de ce sondage, confrontées aux autres éléments acquis les années précédentes, permettent de proposer pour ce secteur le phasage suivant :

- le nivellement du rocher (US 60590) et par tant l'aménagement d'une terrasse apparaît lié au mur de soutènement du coteau M.6013, dont l'appareil similaire à celui de la tour des Cloches autorise une datation dans la seconde moitié du 11^e s. ; l'hypothèse avancée depuis 2018 est celle d'un terrassement en lien avec la construction du clocher, en particulier pour alimenter en pierres le chantier depuis le puits situé au fond de la grotte de Saint-Léobard (MARMOUTIER 2018 : 38) ;
- les deux sections de drain mis au jour en 2017 et 2021 ne semblent pas devoir être mis en relation ni avec le nivellement original de la terrasse, ni avec le sol du 19^e s. ; il semble plus logique que ce soit la construction de la chapelle romane qui ait nécessité le creusement de ce drain, pour éviter la stagnation des eaux de pluie au pied d'un mur qui aurait vite été fragilisé, mais aussi pour éviter les infiltrations à travers le ciel rocheux de l'espace 2 (dit « galerie des Solitaires » ; voir aussi Fig. 2) situé juste en-dessous ;
- les US 60552 et 60558 peuvent correspondre à de la terre à jardin, un usage confirmé notamment par des sources écrites des 17^e et 18^e s. (ADIL-H.385, H.386) ;
- la dernière phase d'aménagement correspond à l'établissement d'un sol de gravier et mortier de chaux à l'avant de la grotte de Saint-Léobard aménagée par les religieuses en 1887 et au pied de M.6013.

1.2. Sondage 4 (Fig. 5)

1.2.1. Localisation et problématique

Ce sondage est situé sur la deuxième terrasse, à l'ouest de la grotte de Saint-Léobard, depuis le mur de fermeture de la grotte M.6021 jusqu'au parapet M.6016 ; seule la moitié nord a été fouillée intégralement¹. Il est de forme rectangulaire et mesure 2,70 m de long sur 2 m de large, soit une surface de 5,40 m² ; la profondeur moyenne de fouille est de 35 cm avec un maximum de 60 cm à l'intérieur de F.2693 ; le rocher a été atteint partout où il est conservé (en pente, entre 65,28 m NGF au sud et 65,49 m NGF au nord).

Il avait pour objectifs d'apporter des informations sur l'extension méridionale initiale de la grotte et de vérifier l'hypothèse du nivellement en plusieurs temps de cette partie du site.

¹ Initialement ouvert jusqu'au parapet M.6016, la longueur du sondage a été réduite pour seulement mettre en évidence la limite rocher/ciment (plafond de l'espace souterrain sous-jacent) et ainsi ne pas passer trop de temps à dégager le ciment du 19^e s.

1.2.2. Description de la stratification et des vestiges mis au jour

La séquence stratigraphique observée est, de haut en bas :

- une couche de terre végétale (US 60559) épaisse de 3 à 4 cm ;
- une couche de terre sableuse de couleur grise (US 60560), homogène, liée à l'occupation de cet espace ; le mobilier (23 tessons) récolté est daté du 17^e s. ;
- une couche installée dans un creusement (une dépression seulement ?) mêlant terre, sable et poussière calcaire, de couleur jaune (US 60565 ; F.2692), sans doute en lien avec la construction ou une intervention sur le mur M.6021 ;
- une couche de terre marron (US 60561), compacte, avec de très nombreux blocs calcaires, couvrant toute la surface du sondage et d'une épaisseur de 10 à 15 cm ;
- sous cette couche :
 - au sud, une dalle de ciment (UC 60562 ; EA.2699) recouvrant en partie une couche de terre mêlée à de la poussière calcaire (US 60563) ; cette dalle constitue le plafond de l'espace 5 creusé dans le roc au premier niveau de terrasse (Fig. 3) ;
 - au nord, l'US 60564 qui elle-même couvre la fosse F.2693 ;
- la fosse F.2693 est creusée dans le roc au pied de M.6014 et M.6021 ; elle mesure 95 x 65 cm et 40 cm de profondeur, et présente un fond plat ; elle était comblée de petits et gros blocs calcaires et siliceux, de terre et de fragments d'ardoise ; cinq tessons du 14^e s. y ont été retrouvés ; il s'agit de la tranchée d'installation du pilier occidental de M.6021.

1.2.3. Interprétation

Les données de ce sondage, confrontées aux autres éléments acquis les années précédentes, permettent de proposer pour ce secteur le phasage suivant :

- le nivellement du rocher (US 60593) peut *a minima* être daté des 16^e-17^e s., des textes attestant l'usage en tant que jardin de la deuxième terrasse (ADIL-H.385, H.386) ;
- la chute de l'avant de cette terrasse, et par conséquent la destruction du ciel de l'espace 5 situé au niveau inférieur, peut être datée assez précisément de 1747 (ADIL-H.327) ;
- toute la stratification et les faits mis au jour sont à dater de la fin du 19^e s., lorsque les Sœurs du Sacré-Cœur-de-Jésus restaurent les terrasses et aménagent la grotte de Saint-Léobard, en 1887.

1.3. Sondage 5 (Fig. 6)

1.3.1. Localisation et problématique

Ce sondage est situé à l'extrémité occidentale de la deuxième terrasse, à l'angle des murs en moyen appareil M.6015 et M.6017. Il est de forme rectangulaire et mesure 2 m d'ouest en est, 4,85 m du nord au sud, soit une surface de 9,70 m² ; la profondeur maximale de fouille est de 1,50 m ; le rocher a été atteint au fond du sondage (65,18 m NGF).

Il avait pour objectif de vérifier la conservation de couches archéologiques en lien avec les deux murs précités, supposés correspondre à une des maisons du prieur des Sept-Dormants avant le 17^e s.

1.3.2. Description de la stratification et des vestiges mis au jour

La quasi-totalité de la stratification est composée de couches de terre à dominante marron sableuse avec de nombreuses inclusions calcaires et de mortier, ayant livré du mobilier essentiellement daté des 18^e-19^e voire 20^e s. La couche la plus basse (US 60575) présentait un bord vertical au droit du ressaut de fondation de M.6015 (*cf. infra*) ; elle recoupe une couche grise argileuse (US 60582) visible sous la fondation de M.6015 et tout en bas de la coupe nord de la partie la plus profonde du sondage.

La tranchée de fondation (US 60586) de M.6015 a été creusée dans l'US 60582 qui a livré quatre tessons datés des 16^e-17^e s. ; elle est comblée en partie basse de blocs calcaires et siliceux mêlés à de la terre (US 60588), sur lesquels est installée la semelle de fondation du mur composée de blocs calcaires quadrangulaires liés au mortier de chaux (UC 60585), en saillie de 8 cm par rapport au parement du mur. L'élévation de M.6015 (UC 60157) est construite en moyen appareil de tuffeau jaune (plusieurs faciès pétrographiques apparents) relativement régulier ; une seule phase de construction est perceptible mais plusieurs petits aménagements (des trous ronds ou carrés essentiellement) sont visibles. Deux aménagements principaux ont été dégagés lors de la campagne 2021 :

- une feuillure de porte (EA.2696) creusée dans la maçonnerie, qui est haute de 2,54 m, large de 12 cm et profonde de 8 cm ;
- un placard (EA.2697) de 52 cm de large, 85 cm de haut et 35 cm de profondeur, avec une feuillure sur les quatre côtés et deux trous de gonds sur la gauche.

1.3.3. Interprétation

Les données de ce sondage, confrontées aux autres éléments acquis les années précédentes, permettent de proposer pour ce secteur le phasage suivant :

- les différents points d'observation du rocher dans ce secteur des terrasses et les quelques données archéologiques disponibles attestent l'existence d'un talweg à cet emplacement (MARMOUTIER 2018 : 48-49) ;
- la première étape de l'aménagement de ce secteur a pu être un remblaiement partiel dont l'US 60582 serait le témoin fragile ; les quelques tessons retrouvés évoquent une datation Moderne ;

- la construction de M.6015 et M.6017 est au moins contemporaine de ce nivellement, même si les éléments manquent pour dater précisément ces maçonneries ;
- la séquence stratigraphique allant de l'US 60575 (dernière couche fouillée) à l'US 60559 (terre végétale) peut être attribuée à l'époque où les Sœurs sont intervenues dans cette zone, soit le dernier tiers du 19^e s. ; elle correspond très vraisemblablement aux fouilles menées alors et à un remblaiement, comme cela a été mis en évidence dans d'autres secteurs des terrasses, notamment sur la première (voir MARMOUTIER 2016 et 2017).

1.4. Sondage 6 (Fig. 7 et 8)

1.4.1. Localisation et problématique

Ce sondage est situé sur la terrasse la plus haute (dite « de Montorgueil » dans certaines sources écrites), à l'emplacement de l'escalier semi-rupestre (EA.2678) déjà étudié en 2018 et contre les murs M.6024 et M.6036 (MARMOUTIER 2018 : 33). Il est de forme rectangulaire et mesure 2,90 m d'ouest en est, 7,80 m du nord au sud, soit une surface de 22,6 m² ; la profondeur maximale de fouille est de 1,17 m ; le rocher a été atteint sur presque toute sa surface (rupture de pente à 70,25 m NGF).

Ce sondage avait pour objectifs de vérifier la présence de couches archéologiques en lien avec le projet de construction d'une maison priorale à cet emplacement, comme le figure la vue cavalière du *Monasticon Gallicanum* réalisé entre 1672 et 1689² (MARMOUTIER 2018 : 64-65), mais aussi d'apporter de nouveaux éléments de compréhension concernant l'escalier semi-rupestre.

1.4.2. Description de la stratification et des vestiges mis au jour

Trois ensembles stratigraphiques ont été observés :

- au sommet de l'escalier : sous la terre végétale (US 60566), on a pu observer un remblai de terre grise avec de nombreux blocs calcaires (US 60568), de 117 cm d'épaisseur, en limite sud duquel le mur de soutènement M.6022 a été installé (base à 72,17 m NGF) ; cette couche a livré un tesson 6^e-7^e s. manifestement redéposé et qui ne suffit pas à supposer une occupation alto-médiévale dans ce secteur précis des terrasses ;
- en contrebas de M.6022 : sous la terre végétale et reposant sur le rocher, une couche de terre marron (US 60579) ayant livré quelques tessons du 14^e s. ;
- les blocs constituant les marches actuelles de l'escalier semblent recouvrir une UC plus ancienne (UC 60589) constituée de moellons équarris similaires à ceux du mur M.6024/6036, dont la limite orientale prolonge la paroi nord-sud la plus à l'ouest des paliers taillés dans le roc (*cf. infra*) et dont la limite sud, à peu près perpendiculaire à M.6024/6035, se trouve sous la deuxième marche de l'escalier ; il pourrait s'agir de la base maçonnée de l'escalier semi-rupestre ;

² Cette datation a été établie par Pierre-Marie Sallé dans le cadre d'un programme de recherche : « Le Paris bénédictin du XVII^e siècle, carrefour de l'Europe savante », placé sous la direction de Jérémy Delmulle (IRHT). Nous le remercions vivement de nous avoir communiqué cette information avant publication.

- au pied de l'escalier, la fouille a mis en évidence un remblai de terre grise avec des inclusions calcaires et de mortier (US 60567 et 60571) ; à 1 m de profondeur environ (à 69,70 m NGF) une maçonnerie (UC 60580) a été mise au jour, constituée de blocs calcaires liés au mortier, qui correspond au couvrement d'une niche ou un placard d'une petite salle troglodytique sous-jacente (EA.2700) ; le remblai a livré plus d'une centaine de tessons de céramique datés avec fiabilité (absence de pollution) des 14^e-15^e s.

Au centre du sondage, à l'est de l'escalier rupestre, le rocher a été taillé à angle droit sur environ 122 cm de hauteur, en ménageant un palier de 55 cm de large et 24 m de haut. La surface la plus basse est à la cote 70,95 m NGF. Aucun aménagement creusé ou maçonné n'a été repéré.

L'escalier semi-rupestre (EA.2678) a été dégagé dans son intégralité. Sa base coïncide avec la rupture de pente du rocher vers la cote 70,20/25 m NGF, environ 35 cm sous le niveau de circulation actuel. S'agit-il bien du niveau de départ de l'escalier, correspondant donc au sol de la terrasse supérieure, ou bien cet escalier se poursuivait-il plus bas ?

1.4.3. *Interprétation*

La faible fenêtre d'observation ouverte rend difficile la caractérisation et la datation de l'aménagement de ce secteur du prieuré. Au regard des données de fouilles et des archives disponibles, on peut néanmoins proposer les interprétations suivantes :

- la localisation, l'orientation et la facture du mur M.6024/6036 construit en moellons réguliers et orienté nord-sud suggèrent une datation médiévale pour cette maçonnerie ;
- l'escalier longeant M.6024/6036 présente au moins deux phases de construction identifiables d'une part par l'usure des marches taillées dans le roc, antérieures (?) au creusement dans le mur et sans doute en lien avec les paliers taillés dans le roc ; d'autre part par la retaille de certaines marches et l'insertion de dalles en grès dur, attribuées à la restauration du 19^e s. ;
- la construction de la terrasse doit vraisemblablement être mise en relation avec les aménagements troglodytiques situés en contrebas à l'ouest ; elle a entraîné la destruction partielle de M.6024/6036 (*cf. infra*), le percement de la niche du réduit troglodytique situé en contrebas et la mise en place d'un couvrement maçonné, la construction de M.6025 et M.6026, ainsi qu'un remblaiement important (2,5 à 3 m d'épaisseur) ; le matériau constituant ce remblai a nécessairement été pris à proximité immédiate ; l'abondant mobilier céramique mis au jour lors de la fouille, outre d'offrir un terminus *post quem* au remblaiement, témoignerait ainsi une occupation des 14^e-15^e s. dans ce secteur du coteau, sans qu'il soit possible ni de la localiser ni d'en identifier les éventuels vestiges associés – ce que seules des investigations plus poussées permettraient.

1.5. Sondage 7 (Fig. 7 et 8)

1.5.1. Localisation et problématique

Ce sondage est localisé en contrebas de la terrasse dont il vient d'être question, dans l'axe entre les murs M.6024 et M.6035. Il mesure 1,70 m de long sur 1 m de large, soit une surface de 1,70 m² ; la profondeur maximale de fouille est de 56 cm ; le rocher n'a pas été atteint sur toute la surface (67,54 m NGF).

Il avait pour objectif de vérifier la continuité des murs M.6036, M.6024 et M.6035 supposés être en lien avec la seconde porte d'entrée du monastère (MARMOUTIER 2018 : 61-62).

1.5.2. Description de la stratification et des vestiges mis au jour

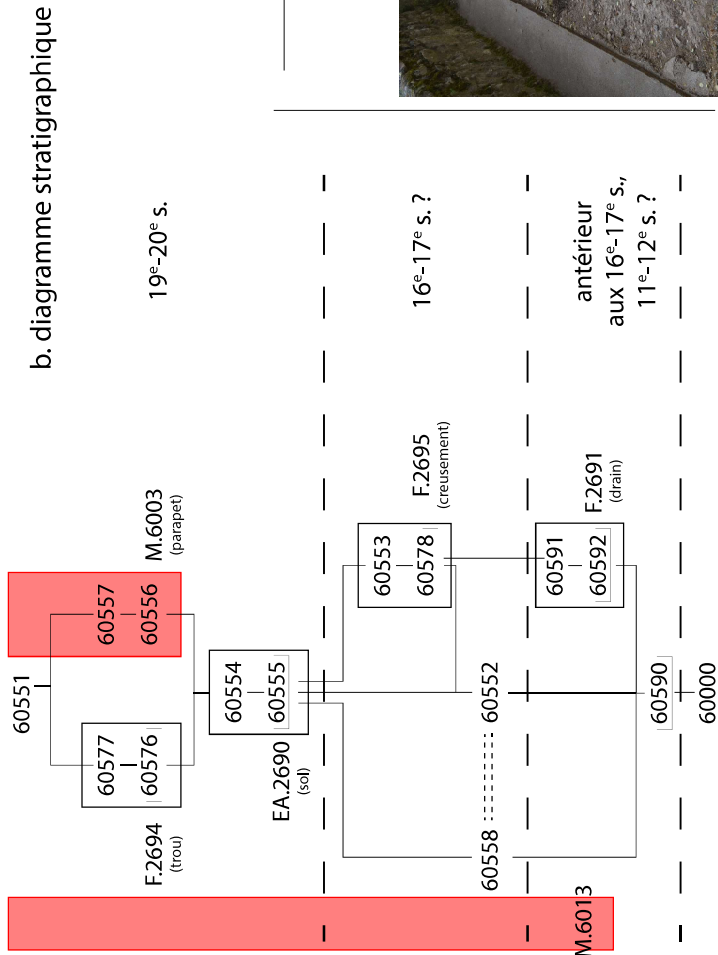
La séquence stratigraphique observée est très succincte. La seule US fouillée correspond à la terre végétale (US 60581) dans laquelle des tessons des 19^e et 20^e s. ont été retrouvés. Environ 30 cm sous le niveau du sol actuel a été mis au jour une maçonnerie arasée (UC 60583) composée de blocs de tuffeau et de mortier de chaux, reposant directement sur le rocher – dont la partie taillée correspond à l'assise disparue de la maçonnerie –, dont seule la face ouest a été dégagée, sa largeur étant par conséquent inconnue.

1.5.3. Interprétation

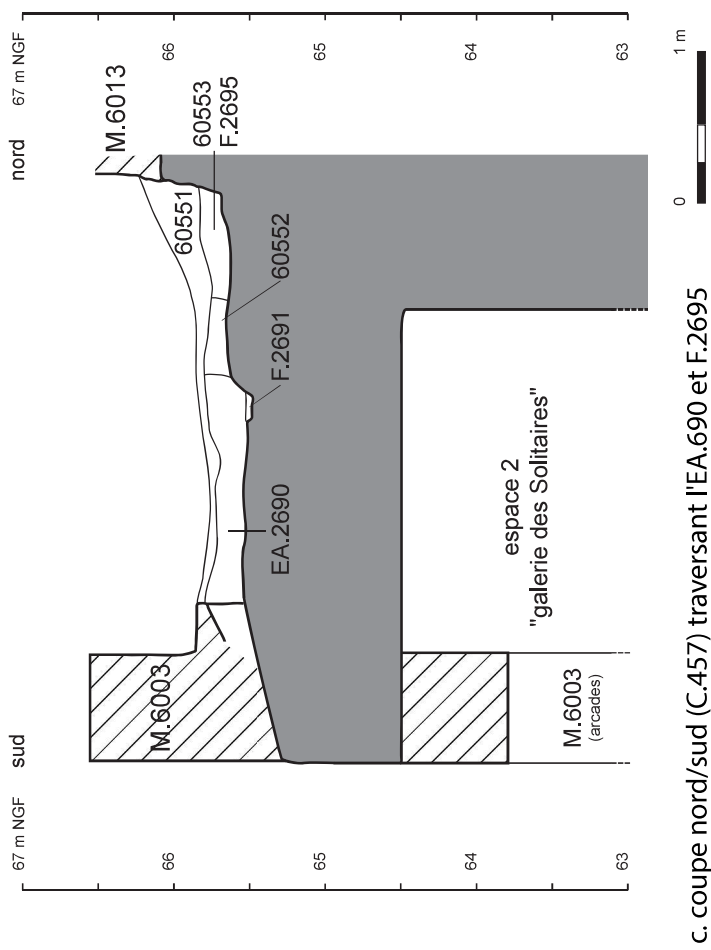
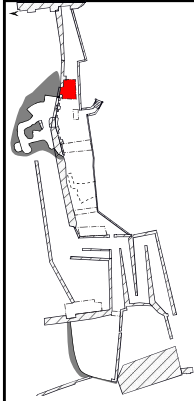
L'UC 60583 permet de faire le lien entre les murs M.6024/6036 au-dessus et M.6035 en dessous, dont la fonction et la datation restent toutefois difficiles à déterminer. La destruction de cette portion du mur est vraisemblablement à mettre en relation avec le creusement et l'usage des espaces troglodytiques situés à quelques mètres de là. Et peut-être aussi avec la construction de la terrasse surplombant le sondage. Dans cette hypothèse, l'arasement pourrait être daté dans la seconde moitié du 17^e s., en lien peut-être avec le projet représenté sur le *Monasticon Gallicanum*, non réalisé ou avorté, de construction d'un logis prieural dans ce secteur.



a. vues générales du sondage 3 en fin de fouilles



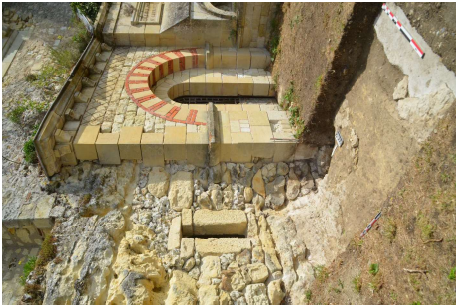
Tours site 17 - Marmoutier 2021
Fig. 4
Le sondage 3.



d. vue générale de l'EA.2690 depuis l'est

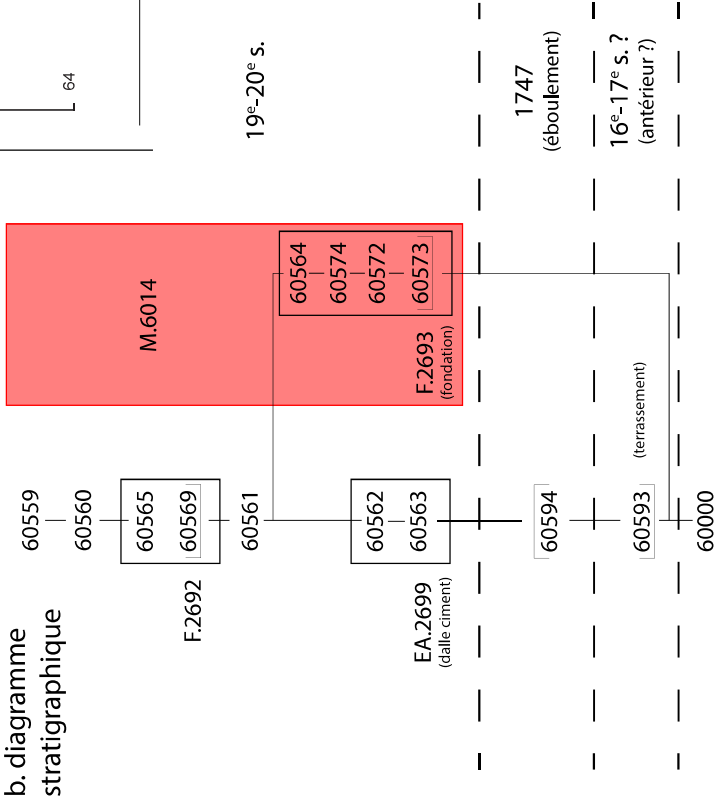


e. vue générale de F.2695 depuis l'est

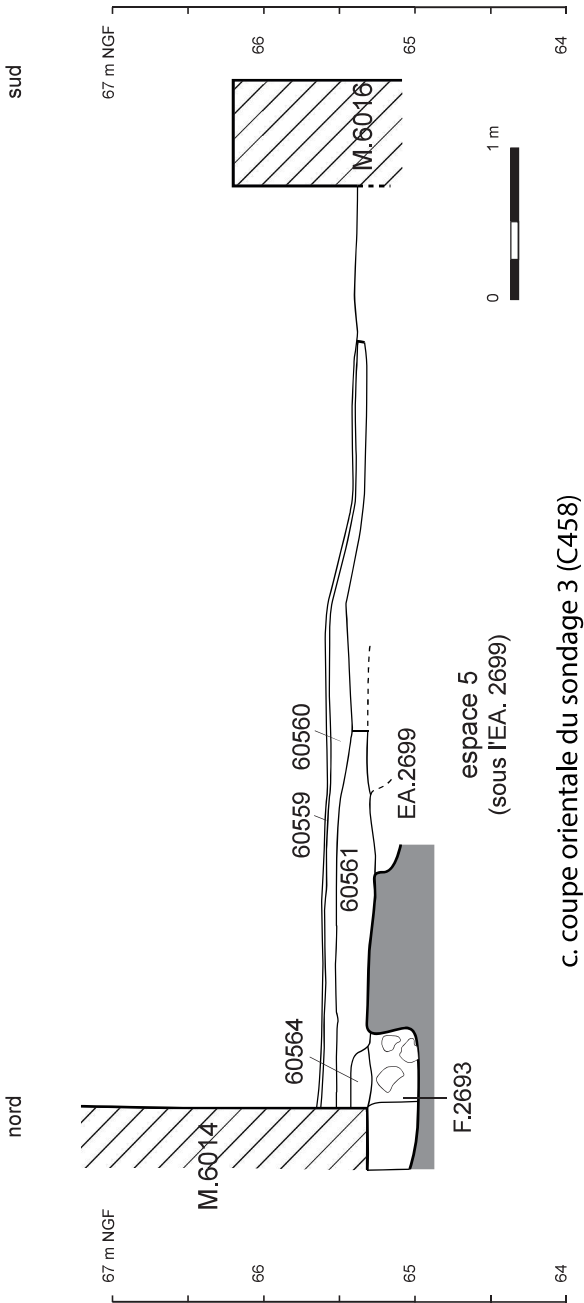


a. vue générale depuis le sud-est du sondage 4 en fin de fouilles

b. diagramme stratigraphique



Tours site 17 - Marmoutier 2021
Fig. 5
Le sondage 4.



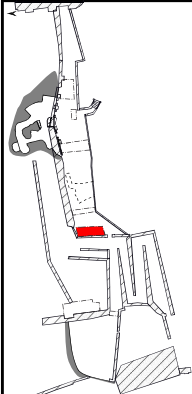
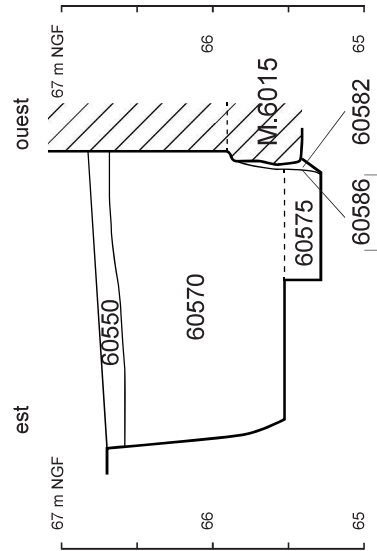
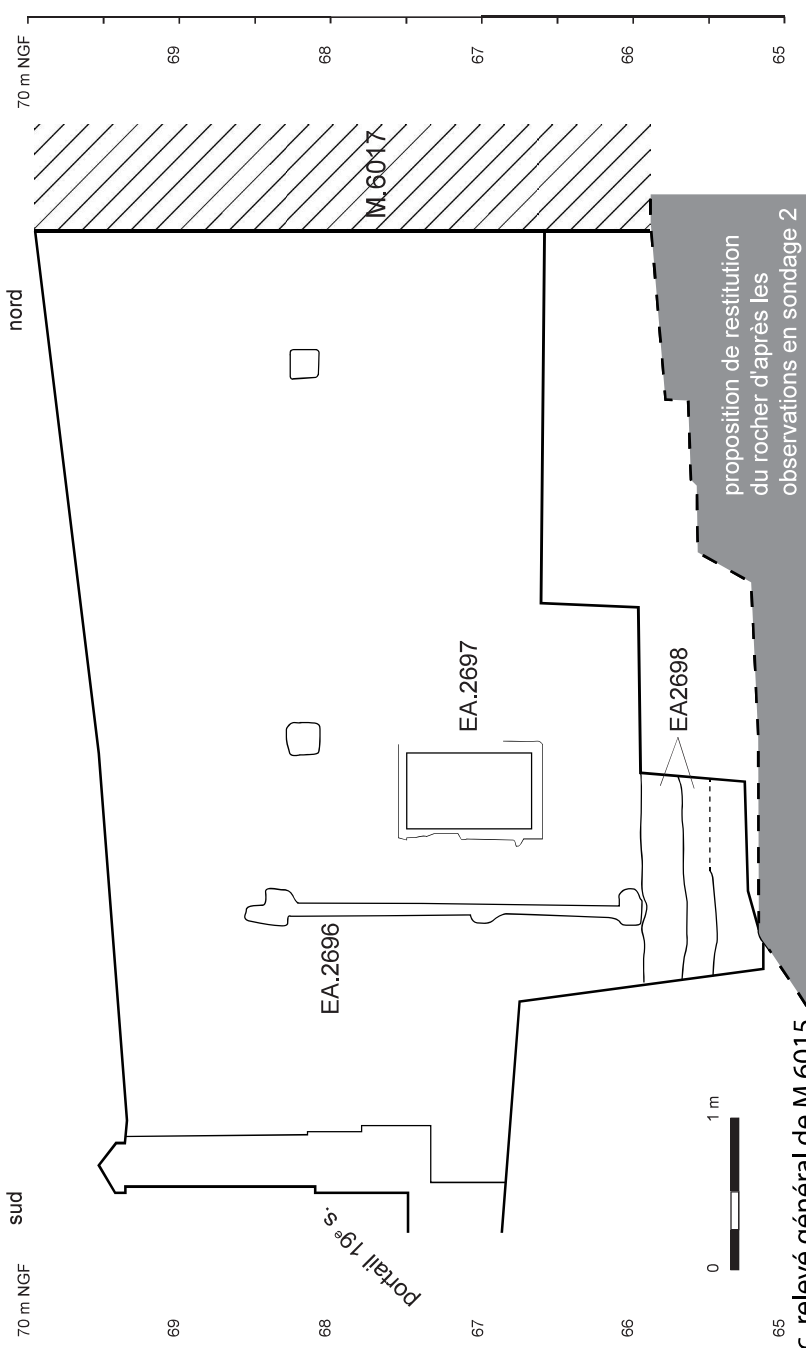
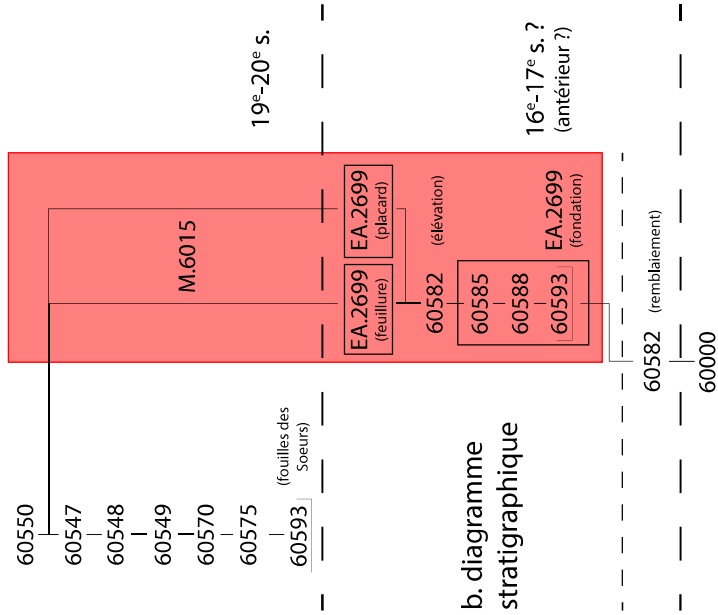
d. vue générale de l'EA.2699 depuis l'ouest



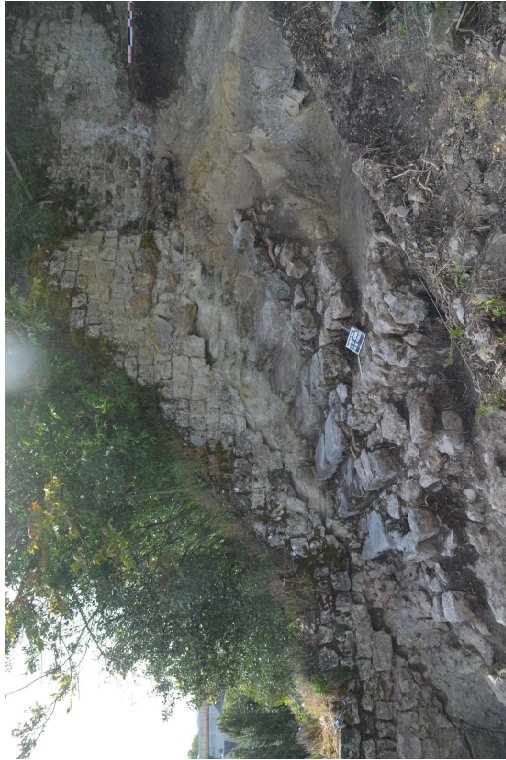
e. vue générale de F.2693 vide depuis l'ouest



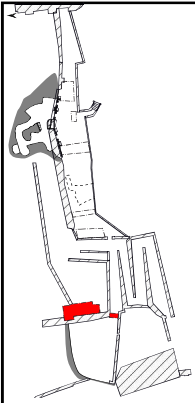
a. vue générale depuis le sud-est du sondage 4 en fin de fouilles



Tours site 17 - Marmoutier 2021
Fig. 6
Le sondage 5.

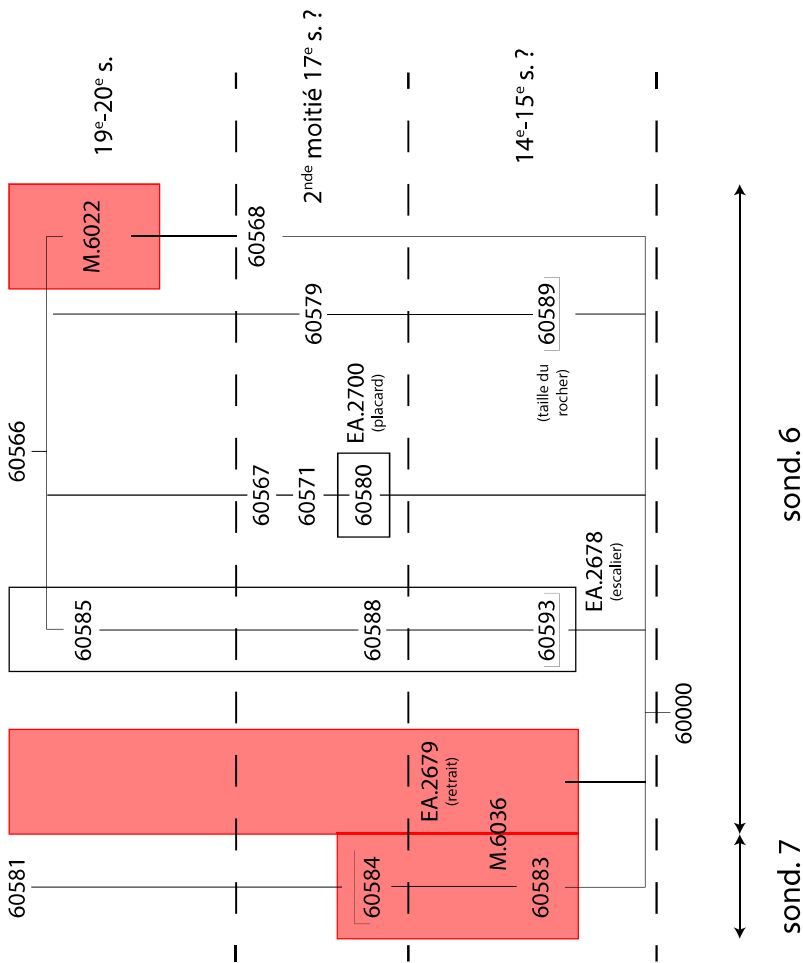


a. vues générales du sondage 6 :
 - en haut, partie supérieure depuis le sud-est
 - en bas, partie inférieure depuis l'est



Tours site 17 - Marmoutier 2021
 Fig. 7
 Les sondages 6 et 7.

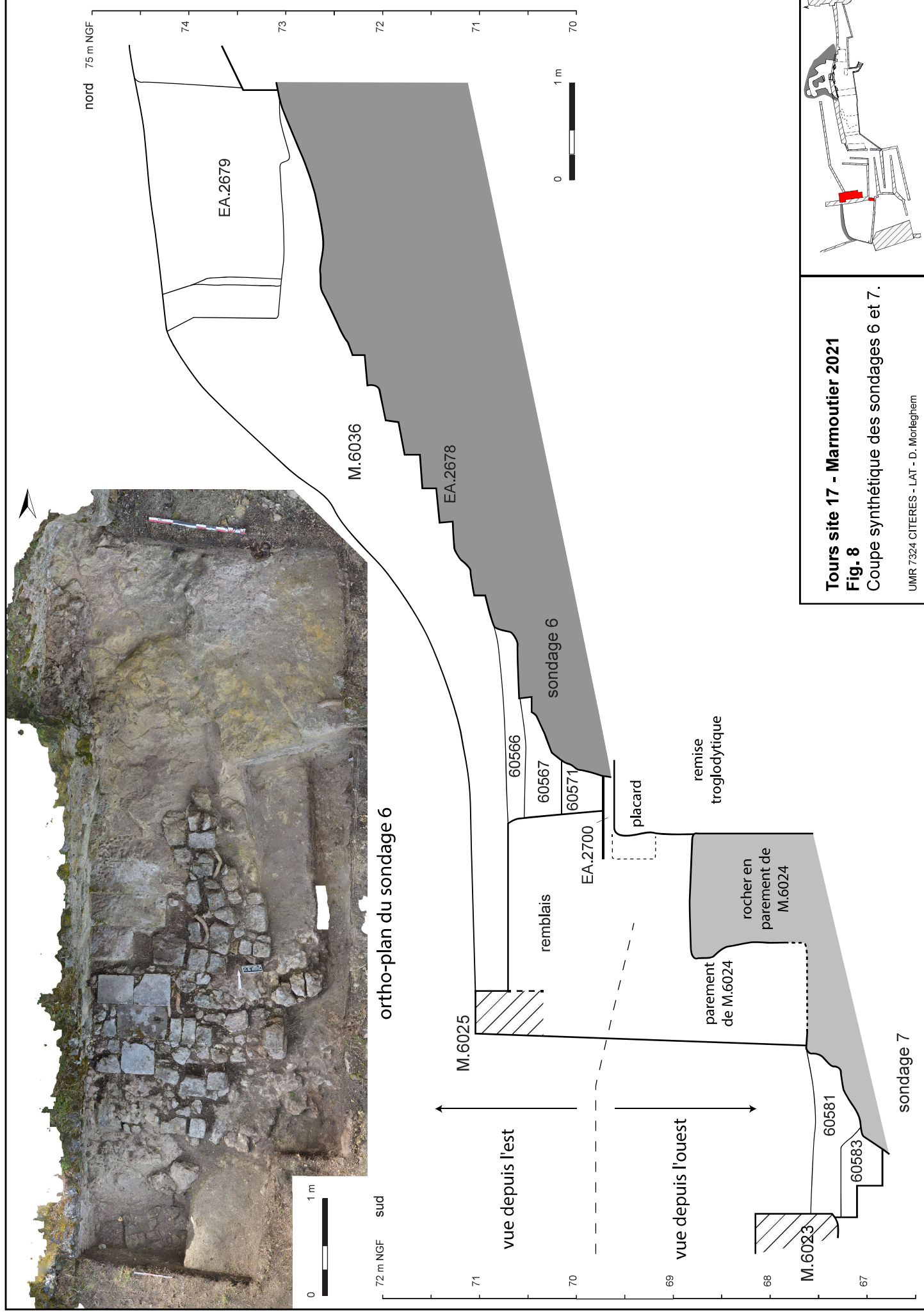
UMR 7324 CITERES - LAT - D. Morleghe



b. diagramme stratigraphique des sondages 6 et 7



c. vue générale du sondage 7 depuis l'ouest



2. RECHERCHES NOUVELLES SUR LES SOURCES ECRITES

2.1. Les documents conservés aux Archives Départementales d'Indre-et-Loire : nouvelles transcriptions et informations

Les sources écrites et iconographiques relatives au prieuré et à la chapelle Notre-Dame-des-Sept-Dormants antérieures à la Révolution sont peu nombreuses³. La majorité est conservée aux Archives Départementales d'Indre-et-Loire aux cotes :

- H.218 : conférence (sans plan) en 1785 de la frêche des Sept-Dormants, concernant cinq propriétés contigües situées à Saint-Symphorien-des-Ponts-de-Tours le long de la levée de la Loire ;
- H.229 : dessin de la tour des Cloches réalisé après le coup de foudre du 16 septembre 1707, figurant en B la « couverture de la chapelle des Sept Dormants » ;
- H.305 : ce plan des vignes de Rougemont, du milieu du 18^e s., porte tout à gauche la mention des « vignes des Sept Dormants » attestées par ailleurs dans plusieurs états des biens du prieuré ;
- H.327 : liasse de 13 pièces sur parchemin et papier datées entre 1449 et 1769, en français et en latin, contenant plusieurs états des biens et revenus du prieuré, des pièces comptables (des arrérages de rentes et une quittance), deux procès-verbaux sur la chute du rocher en 1747, un autre concernant l'ouverture des tombeaux en 1768 (GRANDMAISON 1855), ainsi que quelques informations sur les prieurs ;
- H.369 : état des biens et revenus du prieuré contenu dans le *Livre de la recette générale des prieurés dépendants de Marmoutier* établi en juin 1747 – qui reprend presque uniquement l'état de mai 1669 –, postérieur à la suppression du prieuré en 1720 donc, mais qui se justifie certainement, entre autres, par le fait que Dom Charles Yvicquel, prieur avant 1720, est toujours en vie ; cet état est également postérieur de trois mois à la chute du rocher ayant irrémédiablement détruit la chapelle ;
- H. 385 et H.386 correspondant à deux recueils d'actes capitulaires dans lesquels il est fait mention de la location de bâtiments, de caves et de jardins au-dessus de la chapelle en 1721 (H.386), des prieurés unis à la manse conventuelle en 1720, dont celui des Sept-Dormants, et de Dom Yvicquel, qui en était alors le titulaire (H.385) ;
- H.943 : procès-verbal et expertise de la chute du rocher en 1747, dont le contenu apporte quelques éléments sur les dimensions et l'architecture de la chapelle.

La transcription de ces documents, initiée en 2018, a été poursuivie en 2021 par Clément Dussart (archiviste-paléographe, doctorant en Histoire médiévale au CESC de Poitiers) pour les textes en latin et ceux en français du 16^e s., et par D. Morleghem pour les autres. Ces travaux ont apporté de nouvelles données concernant les revenus du prieuré et la liste des prieurs. La traduction des textes latins reste à faire et un important travail d'analyse du contenu reste à mener – succession et cartographie des propriétés du prieuré et biographies des prieurs notamment – dans l'optique d'une publication consacrée aux terrasses occidentales et au prieuré des Sept-Dormants.

³ En complément de ce qui suit et pour une présentation détaillée des sources apportant des éléments sur la topographie et l'architecture du prieuré, voir MARMOUTIER 2018 : 41-45.

2.2. Les biens du prieuré situés en dehors de l'enclos monastique

La documentation disponible permet de dresser la liste des possessions du prieuré en dehors du monastère de Marmoutier. Elles sont peu nombreuses, localisées non loin de l'abbaye – en particulier dans le bourg de Saint-Symphorien –, et ne semblent guère s'être accrues depuis le début du 16^e s. Leur origine est encore mal connue :

- l'état de 1747 – reprenant largement celui de 1669 – mentionne des actes notariés du début du 17^e s. et antérieurs ;
- un état des revenus du début du 16^e s. (H.327) mentionne l'acquisition le 27 juin 1525, par retrait féodal, des maisons situées le long de la levée de la Loire à Saint-Symphorien-des-Ponts-de-Tours, sur les deniers du prieur Louis Cerclet.

Comme il est souligné au début de l'« Etat des revenus et charges du prieuré des Dormants » de 1669 (H.327), le revenu du prieuré était modeste et s'élevait à environ 55 livres 1 sol 10 deniers, dont 23 livres issues du revenu des vignes des Dormants sur le coteau de Rougemont, et desquels environ trois livres devaient être versées à l'abbé. Les revenus extérieurs se décomposent comme suit :

Description et localisation des biens	Sources	Revenus
Une maison devant le petit cimetière de l'église Saint-Symphorien-des-Ponts-de-Tours	. état début 16 ^e s. (H.327) . autre état 16 ^e s. (H.327) . quittance, 1648 (H.327) . état 1669 (H.327) . livre de recettes 1747 (H.369)	. 6 l. t. . 6 l. t., dont 42 s. 6 d. à la Pitance ; reste au prieur 77 s. 6 d. . 6 l. t. . 6 l., dont reste 4 l.
Maisons et jardins devant « l'ymaige Saint-Roch » ou « devant le Vieux Calvaire, le long de la levée de la Loire (Saint-Symphorien-des-Ponts-de-Tours)	. état début 16 ^e s. (H.327) . autre état 16 ^e s. (H.327) . état 1669 (H.327) . livre de recettes 1747 (H.369) . conférence des Sept-Dormants, 1785 (H.218)	. 17 l. t. . 17 l. 10 s. t . 17 l. 10 s. . 17 l. 10 s. . 17 l. 10 s.
Maison « Foucher », située près du carroi des « Coullombiers » (même maison que dessous ?)	. autre état 16 ^e s. (H.327) . état 1669 (H.327) . livre de recettes 1747 (H.369)	. 8 s. 4 d. t. . 8 s. 4 d. . 8 s. 4 d.
Maison au carroi des « Coullembiers » (Saint-Symphorien ?)	. état début 16 ^e s. (H.327)	. 16 s. 4 d. t.
Terres et bois de taillis au lieu-dit La Rouletière (Vouvray ?)	. état début 16 ^e s. (H.327) . état 1669 (H.327) . livre de recettes 1747 (H.369)	. 17 s. 6 d. t. + 2 b. froment & 2 b. seigle . 2 l. 12 s. + 17 s. 6 d. + 2 b. froment & 2 b. seigle . 17 s. 6 d. + 2 b. froment & 2 b. seigle
Deux pièces de terres labourables au pied du coteau des Rochettes, baillées à partir de 23 mars 1691	. livre de recettes 1747 (H.369)	. 5 l.
Total des rentes		28 l. 13 s. t.

Tab. 2 : Rentes issues des biens du prieuré situés en dehors de l'enclos monastique.

2.3. Liste des prieurs des Sept-Dormants

Nous connaissons aujourd'hui le nom de neuf frères ayant occupé la charge de prieur des Sept-Dormants entre le milieu du 15^e s. et le milieu du 18^e s., dont les dates de début et de fin de charge sont toutefois rarement précisées, et au sujet desquels des recherches biographiques restent à mener :

- Martin Binet (milieu du 15^e s.) : reçoit une voix à l'occasion de l'élection de l'abbé en 1453 (HISTOIRE DE MARMOUTIER : II, 324) ;
- Johannes Laleman (avant 1491) : son décès est évoqué dans une bulle papale de 1491 (ADIL-H.327) ;
- Brice Houssaye (1491-1501 ?) : une bulle papale confirme la nomination de Brice Houssaye comme prieur des Sept-Dormants (ADIL-H.327) ;
- Jacques Delveaux (1501-...) : sur un parchemin (ADIL-H.327), un texte en latin daté du 10 juillet 1501 mentionne la nomination de Jacques Delveaux en tant que prieur des Sept Dormants ; un second texte au verso relate la cérémonie d'installation du 14 juillet (aspersion d'eau bénite, cloches sonnées, remises des clefs de la chapelle et de la maison prieurale, visites des dépendances du prieuré) ;
- Louis Cerclet (1^{ère} moitié du 16^e s.) : son nom est cité dans le recueil des chroniques de Touraine, dans la « Chronique des prieurés de Marmoutier » rédigée par Jacques d'Huisseau vers 1625 : il y est dit que le revenu du prieuré est fort modeste et qu'il ne lui reste que « vingt livres de rente léguées par Louis Cerclet, prieur des Sept-Dormants et de Bellême [dans la Sarthe, à partir de 1514] » (SALMON 1854 : CXLVI-CXLVII) ; par ailleurs il signe l'un des actes de 1501 évoqué plus haut ;
- Gilles Robiet (2^{nde} moitié du 16^e s.) : on sait seulement qu'il a fait sa profession à Marmoutier en 1543 et est mort à un âge avancé, et qu'il est l'auteur d'une histoire de Marmoutier en français (HISTOIRE DE MARMOUTIER : I, VIII ; II, 289, note 2 ; SALMON 1854 : CXXVIII-CXXIX) ; il meurt à un âge avancé (SALMON 1854 : CXXIX), aussi n'est-il pas impossible qu'il soit le direct prédécesseur de Bertrand Viette ;
- Bertrand Viette (1601 [?]-1652) : la première mention de ce prieur est donnée par Dom Rabory (1910 : 396, note 1) ; un visa de Victor le Bouthillier (archevêque de Tours) daté de 1652 évoque la démission d'un certain Bertrandi Tergal (?) qu'on peut supposer être ce prieur ; son nom est mentionné dans une pièce de la série G (ADIL-G.8 [1585-1781]) ;
- Simon Houdry (1652-...) : sa nomination est l'objet du visa de Victor le Bouthillier évoqué plus haut ;
- Charles Yvicquel (avant 1720 [?] ; 1747) : son nom est mentionné en 1742 et 1743 dans le recueil des actes capitulaires ; il est expressément cité comme prieur des Sept-Dormants en 1747 dans le livre de recette générale des prieurés de l'abbaye (ADIL-H.369) ; on peut supposer qu'il était déjà prieur lors de la suppression du prieuré en 1720, la charge disparaissant et le prieuré étant réuni à la mense abbatiale à la mort du prieur alors en exercice ; il était procureur général de l'abbaye et aussi, de 1736 à 1747 (année de sa mort), prieur de l'Île Tristan près la ville de Douarnenez dans le Finistère (ADIL-H.247 ; PEYRON et ABGRALL 1907 : 282).

CHAPITRE 2. L'ESCALIER DE ROUGEMONT

(D. Morleghem)

Les recherches effectuées dans la partie orientale du coteau de l'abbaye (zone 9), du 1^{er} au 5 mars, ont concerné essentiellement la partie encore en élévation de l'escalier dit de Rougemont, qui menait du chevet de l'église au logis abbatial sur le plateau (Fig.1). Il s'agit des premiers travaux menés dans ce secteur de l'abbaye et sur cette construction en particulier. Nous ne présenterons ici que les quelques sources écrites et iconographiques actuellement connues documentant l'escalier et un état de conservation des vestiges.

1. SOURCES ECRITES ET ICONOGRAPHIQUES (Fig. 9)

1.1. Le récit de voyage de Léon Godefroy (1638)

La première mention retrouvée figure dans le récit de son voyage en Touraine de Léon Godefroy en 1638. Lors de son passage à Marmoutier, il note ainsi qu'il est monté « au plus hault d'une colline par près de 200 marches le long desquelles sont peints plusieurs abbés de l'ordre de St Benoist, vous trouverez un puits l'un des plus profonds qui se puissent voir » (PECARD 1855 : 187). Comme il se doit dans un récit de voyage, ce texte ne fournit aucun détail architectural telles que la forme de l'escalier ou les dimensions des marches ; on ignore également de quelle(s) section(s) de la « galerie » il s'agit (*cf. infra* la légende de la vue de Gaignières).

1.2. *Monasticon Gallicanum* (entre 1672 et 1689 ; BnF-ms. Lat. 11818-11821)

Il s'agit d'une vue du monastère depuis le sud, qui mélange bâtiments existants et projetés par les Mauristes ; elle est caractérisée par un écrasement de la partie de l'abbaye située sur le plateau, les édifices représentés étant en réalité plus éloignés des murs de soutènement et/ou d'enceinte. L'escalier de Rougemont est dessiné sous la forme d'un tronçon rectiligne commençant sur la première terrasse, remontant le coteau perpendiculairement et menant jusqu'à la tourelle d'escalier du logis abbatial. A l'ouest, au pied du coteau certainement, une ouverture dans la falaise fermée d'une grille, légendée « 15. Cella Vinaria », correspond aux vastes caves de l'abbaye, aménagées dans d'anciennes carrières de pierre, qu'évoquent nombre de visiteurs du Moyen Âge et de l'époque Moderne (MARMOUTIER 2013 : 51). Au sommet du coteau, on observe à l'ouest un mur de soutènement ou de clôture orienté ouest/est, dont aucun vestige ne semble aujourd'hui conservé ; et à l'est un autre mur orienté nord-ouest/sud-est correspondant au mur d'enceinte M.9001. A l'angle entre M.9001 et M.9005, on peut voir une petite construction couverte d'un toit en appentis.

1.3. Vue de Gaignères (1699 ; BnF-VA.407)

Il s'agit d'une vue du monastère depuis l'est, qui a l'inverse de la précédente représente l'état réel du site. Elle est notamment caractérisée par un écrasement de la partie occidentale des grandes terrasses. La légende « 12. Galerie qui conduit du logis Abbatial à l'esglise » renvoie à la fois à la partie en pente grimpant le coteau (30 m de long) et à celle qui sur le plateau rejoint le logis abbatial (95 m de long). On ne voit sur cette vue que le côté oriental de la construction. La première section est constituée d'un côté en bois reposant sur des poteaux (?) – l'autre, en pierre, correspond à M.9005 –, tandis que la seconde, maçonnée, est rythmée par une douzaine de contreforts ; l'ensemble est couvert en ardoise. Aucune baie n'est clairement représentée ; on peut seulement noter une différence de représentation au départ de la galerie sur le coteau, qui pourrait correspondre à une large ouverture dans le mur (une fenêtre ou un passage vers le clos de l'abbé ?). Le mur d'enceinte M.9002 touche l'ensemble à la jonction entre l'escalier et la galerie. De l'autre côté, à l'ouest, est figuré un bâtiment (quadrangulaire ?) ; la couleur rouge et l'absence de toiture indiquent un état de ruine.

1.4. Réparations à faire sur l'enceinte de l'abbaye (18 janvier 1716)

L'escalier est mentionné quelques décennies plus tard dans un procès-verbal des réparations à faire sur l'enceinte de l'abbaye daté du 18 janvier 1716 : « Premièrement, nous serons montés au château de Rougemont maison abbatiale, auquel il faut monter par un grand escalier qui contient toute la hauteur du costeau dont le dessus du dit escalier est bâti de charpente en comble couvert d'ardoises, au bout duquel est une gallerie qui nous apparut estre en conséquence la dite gallerie conduisant a couvert aux appartements du dit bâtiment abbatiale (...) » (ADIL-H.229)⁴. Cette description est conforme à la vue de Gaignères (*cf. infra*).

1.5. Plan de Loire de Saint-Symphorien à la Tesserie (18^e s. ; ADIL-II-3-1-15)

Ce plan représente avec une grande précision la topographie et les bâtiments de la vallée de la Loire. Il y a toutefois une simplification importante de la topographie entre le parement de la terrasse supérieure et le mur d'enceinte M.9002 : soit la surface de la terrasse n'a pas été représentée, soit les petites terrasses qui se développent au-dessus ont été omises pour ne pas surcharger le dessin. Quoi qu'il en soit, le plan représente l'escalier de Rougemont partant de la grande terrasse inférieure, entre les 4^e et 5^e contreforts de la terrasse supérieure, grimpant le coteau suivant un tracé irrégulier jusqu'au-delà du mur d'enceinte ; une terrasse est représentée à l'angle entre l'escalier et le mur d'enceinte, mais rien ne figure à l'ouest de l'escalier.

1.6. Plans du domaine de Rougemont (milieu du 18^e s. ; ADIL-H.305)

La galerie et l'escalier de Rougemont figurent sur deux plans de Rougemont datés du milieu du 18^e s. Le premier est un plan des vignes de Rougemont (d1) représentant le tracé de la galerie, mais aussi le sommet de l'escalier. Le second est un « plan des bâtiments de Rougemont » (d2)

⁴ Transcription dans le mémoire de Master de Marion Vantomme sur l'enceinte de Marmoutier (VANTOMME 2008 : t.2, texte n° 18).

qui représente l'arrivée de la galerie, légendée en & « Galerie de descente de Rougemont ou il y a 215 marches (de bois la plus [quatre mots illisibles] pour descendre au plain pié de leglise ».

2. DESCRIPTION DES VESTIGES CONSERVES (Fig. 10)

La zone 9 correspond à l'espace du coteau situé au nord des deux vastes terrasses construites par les Mauristes au milieu du 17^e s. (HISTOIRE DE MARMOUTIER : 521-522). Elle comprend un ensemble de maçonneries, des chemins et un escalier semi-rupestre plus ou moins bien conservés, envahis par une végétation foisonnante qui en limite l'accessibilité et l'étude⁵.

A l'ouest de la zone, un chemin en lacet permet de monter de la terrasse supérieure au plateau. Il a été aménagé en partie en taillant le rocher et en partie en construisant des murs de soutènement.

Le vestige le plus marquant de l'escalier de Rougemont est une longue maçonnerie orientée nord/sud, avec une légère inflexion vers l'est en partie basse. Elle est directement fondée sur le rocher, d'une longueur de 30 m et descend le coteau sur 16 m de hauteur environ ; son extrémité inférieure est arrachée. Il est conservé sur une hauteur de 2,50 m en moyenne et 3,30 m au maximum ; la végétation empêche de savoir si le sommet d'origine de ce mur est conservé par endroit ou s'il a été complètement arasé. Il est construit presque intégralement en blocs de petit appareil assisés régulièrement, à l'exception de chaînes en pierre de taille (moyen appareil) tout en haut au contact avec M.9001 et en bas au niveau de l'inflexion. La maçonnerie est ponctuée de trous de boulin traversants (EA.908), presque tous vides. Une porte (EA.906) a été percée près du sommet du mur, qui permet d'accéder à la terrasse 5 située dans l'angle de M.9001 et M.9005. Les piédroits et le linteau en arc surbaissé sont (partiellement) chanfreinés. Sur le plateau, les blocs de moyen appareil dégagé sur une faible hauteur et surface correspondent peut-être à la tête du mur M.9005. Une grande fosse quadrangulaire donnant dans les carrières orientales de l'abbaye – reconverties dès le Moyen Âge en caves à vin – est creusée dans le roc au pied du mur M.9005, 10 m au nord de son extrémité méridionale ; au moins trois grands trous quadrangulaires (EA.907) dans M.9005 devaient accueillir des pièces de bois permettant de protéger ou clore cette fosse ; il s'agit peut-être du « puits » dont parle Léon Godefroy.

Au sommet de M.9005, du côté ouest, un mur perpendiculaire partant vers l'ouest a été identifié (M.9013), constitué d'au moins trois assises de petit appareil plus ou moins régulier, surmontées d'un glacis constitué de blocs réutilisés et sans doute récent. Ce mur peut correspondre au tronçon d'enceinte ou au bâtiment ruiné figurés sur les vues cavalières du *Monasticon Gallicanum* et de Gaignières.

A l'est de M.9005, un escalier semi-rupestre orienté nord-sud part de la terrasse haute et dessert trois terrasses artificielles de surfaces relativement restreintes. Le côté occidental de cet escalier est constitué d'un mur de soutènement en moellons irréguliers noyés dans du mortier, qui forme un terre-plein de 2,15 m de large accolé à M.9005, qu'on peut supposer être la base de la partie en bois de l'escalier telle qu'elle est représentée sur la vue de Gaignières. Non loin

⁵ L'agent municipal en charge de l'entretien du site a, en amont de la campagne, coupé les principaux arbustes présents au pied des murs étudiés. Deux jours de terrain ont été consacrés par l'équipe archéologique à la dévégétalisation des principaux pans de murs et aménagements observés.

de l'extrémité nord du mur, on peut observer en partie haute un chaînage sur une soixantaine de centimètres de hauteur, qui marque une rupture entre la plateforme en pente et une quatrième terrasse à laquelle on accède depuis l'est par un chemin en épingle.

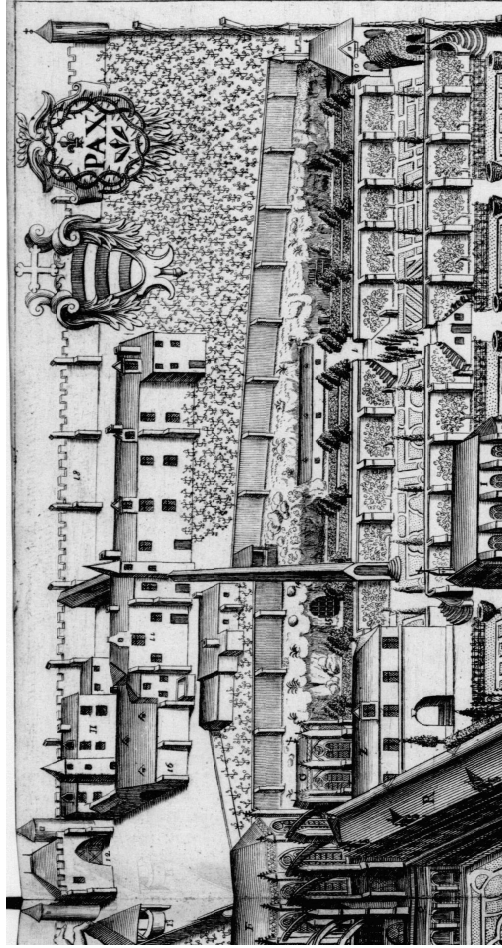
A l'angle entre M.9001 et M.9005, se trouve une cinquième terrasse plus haute de 3,30 m par rapport à la précédente, à laquelle on n'accède plus aujourd'hui que par la porte ménagée dans M.9005 (EA.906). Le mur sud de cette petite terrasse, haut de 3,80 m environ, est composé de trois parties : au centre un pilier quadrangulaire (EA.902), à l'ouest un bouchage entre ce pilier et M.9005, à l'est un autre tronçon chaîné avec le mur M.9002 filant au nord jusqu'à M.9001.

La zone 9 est limitée au nord par le mur d'enceinte M.9001, orienté nord-ouest/sud-est, directement assis sur le rocher. Il est construit en moyen appareil et rythmé par cinq contreforts. Il est conservé sur une soixantaine de mètres de longueur. Au niveau de la terrasse 5, ce mur a été percé de deux portes (EA.904 et EA.905), aujourd'hui murées, qui présentent des caractéristiques morphologiques et architecturales similaires : elles mesurent respectivement 1,15 m et 1,06 m de large sur 1,88 m et 2,06 m de haut ; leur couverture est composée d'un linteau monolithe reposant sur deux coussinets, ces trois blocs étant, comme les piédroits, chanfreinés. Six encoches peu profondes (EA.909) ponctuent l'assise juste au-dessus de l'EA.904, depuis M.9005 jusqu'au premier contrefort de M.9001, certainement destinées à recevoir des pièces de bois ; il pourrait s'agir des vestiges de l'appentis figuré sur la vue cavalière du *Monasticon Gallicanum*.

L'étude préliminaire des vestiges conservés en zone 9 laisse entrevoir au moins deux états principaux de l'escalier de Rougemont, le second étant caractérisé par l'installation de trois portes au niveau d'une terrasse artificielle dont l'aménagement a englobé un pilier appartenant par conséquent à un état antérieur. La montée de l'escalier s'est toujours faite du côté oriental de M.9005 ; le chemin en lacet situé à l'ouest est un aménagement récent, postérieur à la destruction du bâtiment en ruines et du mur d'enceinte occidentale, et très certainement du 19^e s. La porte EA.906 permettait d'accéder à la terrasse 5 ; on devait pouvoir y arriver en passant par le bâtiment figuré en ruines sur la vue de Gaignières. La porte EA.904 donnait accès à la galerie menant au logis abbatial, tandis que la porte EA.905 pouvait quant à elle donner directement sur le clos de Rougemont.

L'établissement d'une chronologie relative et la datation de l'ensemble sont pour l'heure assez difficiles. On sait que le logis et l'enceinte de Marmoutier sont construits dans la première moitié du 14^e s. sous l'abbatiate de Simon le Maye (1330-1352) : M.9001 peut être rattaché à cette campagne d'aménagement du site. La première mention retrouvée de l'escalier date du début du 17^e s., mais sa construction est indubitablement bien antérieure. Les deux portes EA.904 et EA.905 peuvent être datées, par la présence de coussinets et les chanfreins, des 13^e-14^e s. ; toutefois, elles ne peuvent être contemporaines de M.9001 comme l'indique leur insertion *a posteriori* dans la maçonnerie. La porte EA.906, insérée *a posteriori* dans M.9005, est plus sobre que les précédentes et semble plus tardive (15^e-16^e s. ?). Les trois portes ayant selon toute vraisemblance été installées lors de la même campagne, c'est une datation plutôt tardive qu'il faudrait retenir. Ce serait donc entre le milieu du 14^e s. et les 15^e-16^e qu'il faudrait placer la construction de M.9005, M.9006 et du pilier EA.902.

Cela étant avancé, de nombreuses interrogations persistent quant au tracé de l'escalier au niveau des grandes terrasses, son architecture et son évolution au cours du Moyen Âge et de l'époque Moderne, sa relation avec la galerie située sur le plateau et menant au logis abbatial, la datation de ses différents états, *etc.* Seule une étude de bâti approfondie et des sondages ciblés permettraient de préciser l'architecture, l'évolution et la datation de cet escalier monumental.



a. extrait du Monasticon Gallicanum (1672-1689 ; BnF-ms. lat. 11818-11821)

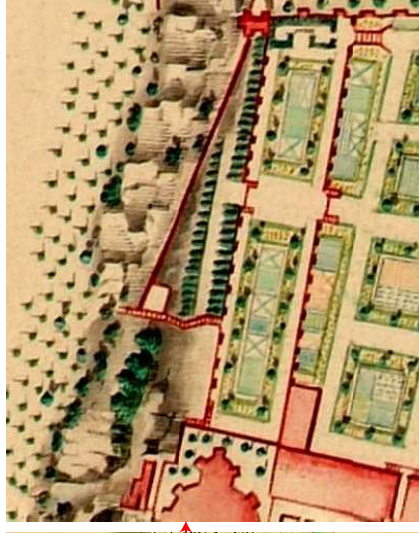
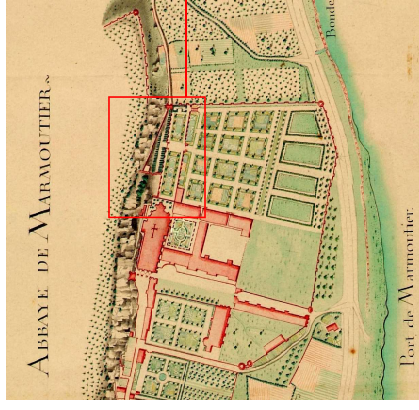


b. extrait de la vue de Gaignières (1699 ; BnF-VA.407)

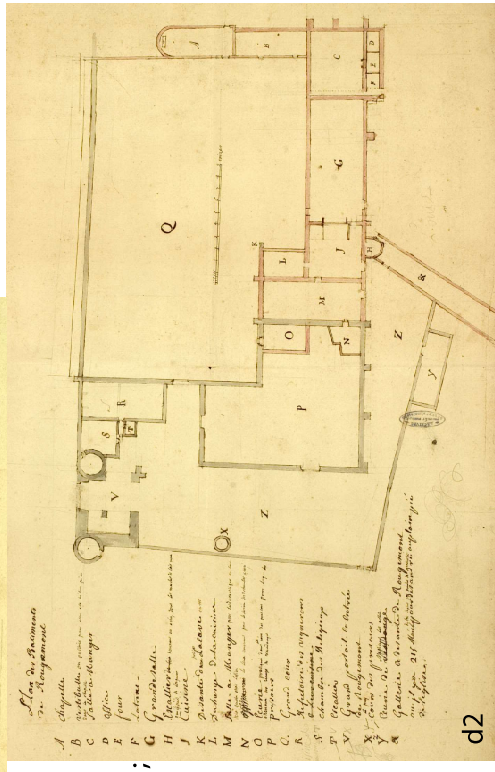
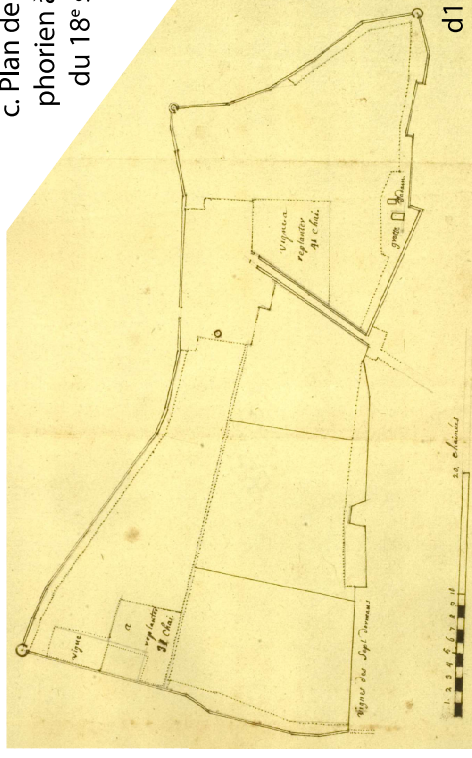
Tours site 17 - Marmoutier 2021

Fig. 9

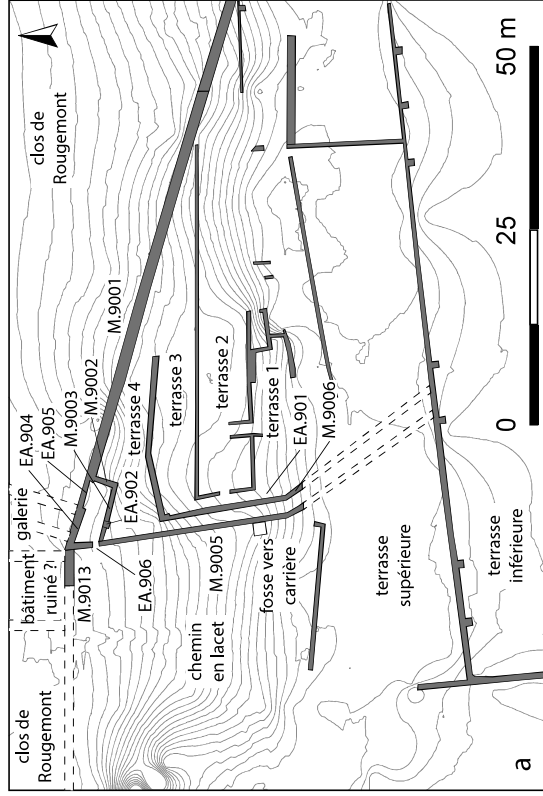
Sources iconographiques relatives à l'escalier de Rougemont.



c. Plan de Loire de Saint-Symphorien à la Tesserie (milieu du 18^e s. ; ADIL-II-3-1-15)



d1 et d2. Plans du domaine de Rougemont (milieu du 18^e s. ; ADIL-H.305)



a. plan général de la zone 9 avec indication des murs et EA, et restitution des constructions visibles sur les sources iconographiques

b. Vue générale depuis le nord de M.9005

c. Vue depuis l'est du parement oriental de M.9005

d. Vue depuis l'ouest de l'EA.906

e. Vue depuis le sud de la section de l'escalier (M.9005 et M.9006)

f. Vue depuis le sud du pilier EA.902

g. Vue depuis le sud de la moitié ouest de M.9001 au niveau de la terrasse 5 ; porte EA.9004 et trous d'encastrement EA.909

h. Vue depuis le sud-est de M.9001 au niveau de la terrasse 5 ; porte EA.905



Tours site 17 - Marmoutier 2021

Fig. 10

Les vestiges archéologiques conservés en zone 9.

CHAPITRE 3 : LA CONSOLIDATION DU MOBILIER LAPIDAIRE

(E. Lorans)

Une convention a été conclue entre la Ville de Tours et l'Ecole Supérieure d'Art et de Design TALM (Tours, Angers, Le Mans), section conservation et restauration des œuvres sculptées, afin qu'une partie des fragments lapidaires conservés à Marmoutier fasse l'objet d'un diagnostic sanitaire et soit traitée. Cette intervention a pris la forme d'une semaine de stage, du 21 au 25 juin 2021, pour six élèves de première année, encadrées par une de leurs enseignantes, Jeanne Cassier.

Le rapport complet étant disponible en annexe sur le DVD, je reprendrai ici les grandes étapes du travail.

- 1) sélection des blocs à partir d'une liste dressée en 2020 par Clémentine Bourdin et Geoffroy Lemer, lors de l'inventaire du mobilier. Ils avaient repéré les blocs les plus fragiles, notamment ceux qui portaient des traces de peinture ;
- 2) constat d'état réalisé grâce à une fiche descriptive normalisée, les élèves s'étant concertées pour harmoniser leur travail ;
- 3) traitement des blocs sélectionnés : au total, 18 blocs ont été consolidés selon les étapes suivantes : dépoussiérage, consolidation des déplaquages, si nécessaire mise en place d'un solin de consolidation, éventuel recollage de fragments tombés ou menaçant de tomber, consolidation de la polychromie ;
- 4) rangement, au rez-de-chaussée de l'hôtellerie, des blocs traités sur des palettes distinctes, recouvertes d'un film de conservation. Les ficelles qui maintenaient les étiquettes portant le numéro d'inventaire du bloc ont été supprimées car elles ont une action abrasive.

Enfin, les étudiantes ont réalisé des tests pour identifier la nature des sels solubles présents sur les murs de la pièce de stockage, particulièrement froide et humide. Il s'agit surtout de nitrates et dans une moindre mesure de nitrites. Il importe de réfléchir rapidement à de meilleures conditions de stockage.

CHAPITRE 4. PUBLICATIONS ET PROGRAMMES DE RECHERCHE EN COURS

(E. Lorans et G. Simon)

Plusieurs publications et programmes de recherche ont été poursuivis ou ont abouti en 2021.

1. LA PUBLICATION DE L'HOTELLERIE DU MONASTERE

La publication de l'hôtellerie de Marmoutier, qui associe étude de bâti et fouille a été achevée et soumise à deux relecteurs désignés par le comité de rédaction de la *Revue Archéologique du Centre de la France* qui ont rendu leurs rapports.

Les corrections sont en voie d'achèvement de sorte que la mise en ligne devrait intervenir fin 2021 ou début 2022 au plus tard. Cette publication électronique est fondée sur des liens dynamiques entre le texte, le corpus d'illustrations, la base de données ArSol et le système d'information géographique. Elle constituera un supplément à la *RACF*.

2. PROGRAMME ANR COENOTUR (*Coenobia Turonenses* : les communautés martinienues de Tours, leurs pratiques et leurs réseaux de l'Antiquité tardive au 13^e s.)

Il s'agit d'un programme de recherche franco-allemand, mené en partenariat avec l'Université de Hambourg, portant sur les communautés cénobitiques de Touraine, au premier rang desquelles figurent Marmoutier et Saint-Martin.

D'une part, des sources écrites comprises entre le haut Moyen Âge et le 13^e s. sont exploitées de diverses manières :

- édition et traduction du coutumier de Marmoutier, élaboré aux 11^e et 12^e s. et connu seulement par une copie du 18^e s. :
- *Coutumier de Marmoutier (BnF Latin 12879)*, L.-J. Bord et A.-F. Gross (éd.), Paris, Editions Geuthner, 2021, 268 p. ;
- création de trois bases de données qui seront mises en ligne fin 2021-début 2022 : les manuscrits produits à Tours entre le haut Moyen Âge et le 13^e s., y compris les manuscrits liturgiques ; les chirographes de Marmoutier ; les dignitaires de Marmoutier. Ce travail s'appuie sur les réalisations de l'IRHT (Bases Bibale et Telma) avec lequel des développements spécifiques sont en cours ;
- édition et traduction des principales sources narratives rédigées par les deux communautés aux 11^e-13^e s..

D'autre part, des travaux archéologiques de synthèse sont inscrits dans ce programme telle la publication des fouilles du prieuré Saint-Cosme, conduite par Bruno Dufaÿ et en cours d'évaluation par les rapporteurs désignés par la *RACF*, ou encore la nouvelle datation des églises abbatiales successives de Marmoutier. Sur le plan architectural, on cherche à préciser les relations entretenues entre les grandes réalisations des 10^e-12^e s. pour mieux évaluer la place de la collégiale Saint-Martin dans le processus de création en Touraine à cette période.

Deux ateliers ont eu lieu en 2021, le premier en juin, en visioconférence comme ceux de 2020, le second en novembre, à l'abbaye de Ligugé. Ils ont permis aux participants de montrer l'avancement de leurs travaux et d'échanger en confrontant notamment données textuelles et données archéologiques. En raison des difficultés liées à la crise sanitaire, une prolongation du projet a été demandée à l'ANR afin de tenir la table-ronde conclusive en octobre 2022 (et non pas en mars) et de publier l'ouvrage correspondant en 2023. Sont aussi prévus deux volumes dans la collection des Belles-Lettres pour l'édition-traduction des sources narratives ainsi que plusieurs articles individuels.

3. ANR SESAMES, Sémantisation Et Spatialisation d'Artefacts patrimoniaux Multi-Echelles : annotation 3D, Sonification et formalisation du raisonnement

L'ANR Sésames est portée par Jean-Yves Blaise, chargé de recherche au sein de l'équipe MAP de Marseille (UMR CNRS/MC 3495) ; <http://anr-sesames.map.cnrs.fr/>. Ce projet regroupe quatre laboratoires, deux tourangeaux et deux marseillais, ayant chacun des champs méthodologiques et technologiques propres, archéologie pour le LAT, informatique pour le Lifat, acoustique pour Prism et architecture pour le MAP, afin d'appréhender le bâti patrimonial dans toute sa complexité. Le but de cette ANR est de s'interroger sur le sens à donner à toutes les observations produites par l'étude des édifices anciens en s'intéressant aux données produites comme aux processus de leur création.

L'étude s'est concentrée sur l'ancienne hôtellerie du monastère, la zone dont la compréhension est actuellement la plus aboutie. En effet, elle combine un enregistrement archéologique en grande partie accessible en ligne, des maquettes 3D abouties et une publication quasi achevée, à paraître en 2022. Trois projets sont testés sur l'hôtellerie :

- la description à deux voix des façades de l'hôtellerie ;
- l'explicitation des maquettes de restitution 3D ;
- enfin, l'archivage et l'analyse des processus de production et d'acquisition des données archéologiques de la fouille à la publication en passant par les restitutions 3D.

3.1. La description à deux voix des façades de l'hôtellerie

Il s'agit de proposer, pour la partie en élévation de l'hôtellerie, deux descriptions complémentaires, celle de l'archéologue et celle de l'architecte. Du côté des archéologues, il s'agit de tester les manières d'enregistrer et de mesurer l'écart pouvant exister entre deux archéologues formés de la même manière, des écarts tant dans la reconnaissance géométrique des objets que dans la reconnaissance sémantique. Du côté des architectes, la construction d'une ontologie des « anomalies » architecturales (une baie bouchée, une fenêtre transformée en porte...) est en cours afin de pouvoir formaliser ces dernières (Fig. 11).



Is_trace_of

Exemple : Un linteau en dessous duquel ne reste aucune trace de baie

Un composant ou groupe de composants, quel que soit son état de préservation (complet ou incomplet), dont on ne peut aujourd'hui que supposer la fonction originelle. L'élément doit être conservé dans sa position d'origine supposée.

Unpurposing_of (<https://en.wiktionary.org/wiki/unpurpose>)

Exemple : Une baie murée

Un composant ou groupe de composants largement préservé (complet ou quasi-complet), dont la fonction originelle est niée.

L'élément ne doit pas faire l'objet d'une réutilisation à d'autres fins, il doit être conservé dans sa position d'origine supposée (élément susceptible de réversibilité).

Repurposing_of (<https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/repurposing>)

Exemple : Une rail servant de linteau, un linteau réutilisé comme piédroit ou comme pierre d'angle

Un composant ou groupe de composants servant pour une fonction différente de celle qu'on lui suppose avoir eue à l'origine.

Un tel élément est par définition un élément qui a été déplacé. Le « tout » qu'il forme doit être largement préservé, et pas seulement une de ses parties – cette relation peut donc s'appliquer à un élément ayant fait partie d'un ensemble, sans pour autant être applicable à l'ensemble duquel il faisait partie (e.g la réutilisation d'un claveau n'implique pas que l'arc dont il faisait partie a été réutilisé).

Reuse_of

Exemple : Un linteau démonté/reconstitué et réutilisé pour couvrir une nouvelle baie

Un composant ou groupe de composants, quel que soit son état de préservation (complet ou incomplet), servant pour la fonction qu'on lui suppose avoir eue à l'origine, mais dans une position et un jeu de contiguïtés différent de celui qu'on lui suppose avoir eue à l'origine.

Un tel élément est par définition un élément qui a été déplacé.

Remains_of

Exemple : Un pan de mur incomplet, une voute effondrée

Un composant ou groupe de composants incomplet par rapport à la forme qu'on lui suppose avoir eue à l'origine, laissé en place. Contrairement à la relation trace-of cette relation implique que des éléments matériels encore en place permettent de reconnaître sans ambiguïté la fonction initiale de l'élément, ainsi que les éléments avec lesquels il était en relation à l'origine.

Alteration_of

Exemple : Un arc plein cintre dont le tracé actuel est déformé, dont la clé a été remplacée

Un composant ou groupe de composants présentant une forme ou une composition (sous-parties remplacées par exemple) altérée par rapport à la définition du concept auquel on l'associe (que l'élément ait été déplacé ou non).

orphan_instance_of

Exemple : Le sommet d'un arc, tombé à terre suite à l'effondrement de cet arc

Un composant (généralement composant élémentaire) largement préservé mais n'entretenant plus de relations topologiques ou fonctionnelles au sein d'un ensemble cohérent, le plus souvent suite à une phase de destruction de l'élément complexe dont il faisait partie.

J.Y. Blaise 09-2021

Fig. 11 : Proposition de dénomination et de définition des « anomalies » architecturales observées.

3.2. L'explicitation des maquettes de restitution 3D

Une restitution 3D est, pour partie, un travail d'analyse visant à proposer une formulation spatiale plausible, c'est-à-dire une interprétation pour un édifice disparu en tout ou partie, formulation pour un temps synchronique T passé.

C'est aussi un travail plus technique, visant à traduire cette formulation spatiale par des formes géométriques par définition assertives. Lire et décoder une restitution 3D, si on se place du point de vue de la visualisation d'informations et de connaissances, implique de porter ses choix d'interprétation et de traduction technique dans la maquette 3D résultante : c'est l'objectif poursuivi dans le développement de ce prototype de « preuve de concept ».

Cette expérience s'appuie sur une proposition méthodologique, les « matrices de justifieurs », qui permettent d'associer aux composants d'une restitution 3D des indicateurs de « plausibilité ». Autrement dit, ces matrices délivrent une information sur le pourquoi d'une proposition présente dans la maquette 3D, proposition qui se concrétise par des formes 3D données dans des positions données au sein de la maquette. Les matrices de justifieurs traduisent de façon synthétique la « plausibilité » d'une proposition de restitution sous la forme de quatre critères formant les quatre lignes de la matrice :

- existence (l'élément existait-il vraiment ?) ;
- emplacement (se situait-il vraiment là ?) ;
- forme (avait-il vraiment cette forme-là ?) ;
- dimension (était-il vraiment de cette taille ?).

Pour chaque ligne quatre valeurs sont possibles, valeurs allant de 1 (plausibilité la plus élevée) à 3 (proposition la plus incertaine) ; la valeur 4 est utilisée pour signaler des éléments pour lesquels l'analyse de plausibilité reste à conduire.

L'interface, développée par l'UMR CNRS/MC 3495 MAP (Laurent Bergerot, Iwona Dudek, Jean-Yves Blaise), ré-exploite le travail de restitution 3D de quatre phases de l'hôtellerie de l'abbaye de Marmoutier mené par l'UMR 7324 CITERES-LAT et propose trois modes d'interaction :

- sélection d'un objet dans la maquette 3D > affichage de la matrice correspondante (Fig. 12) ;

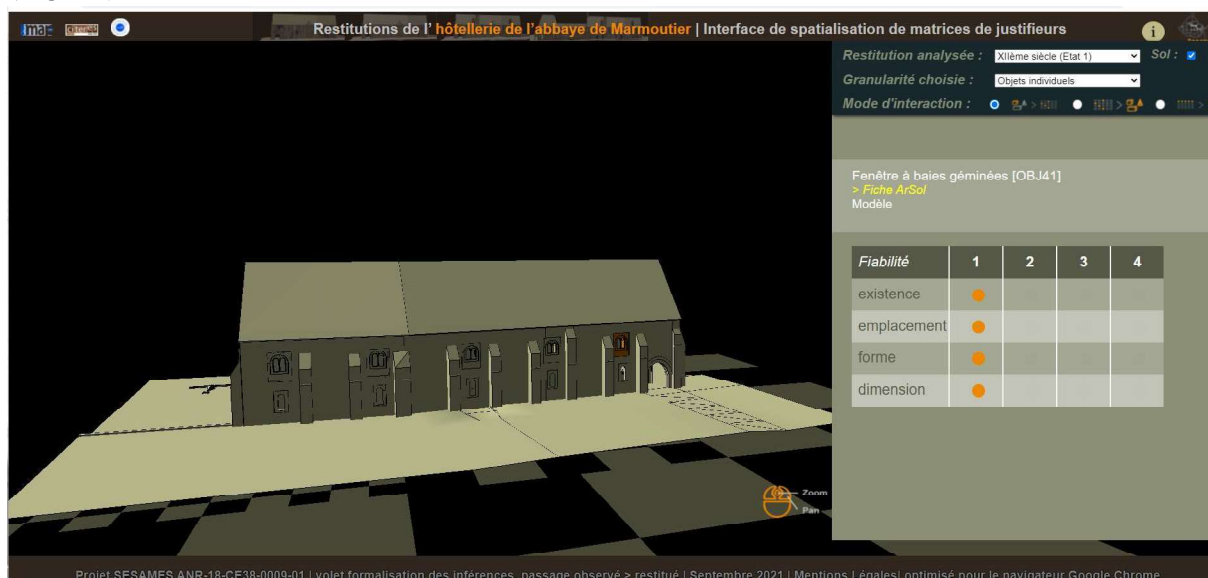


Fig. 12 : Matrice de justifieurs (à droite) d'une baie du premier état de l'hôtellerie de Marmoutier.

- sélection d'un jeu de valeurs (une par critère, ou ligne) dans la matrice > affichage dans la maquette 3D des objets correspondant à ce jeu de valeurs ;
- sélection d'une ligne de la matrice (un critère, par exemple « existence ») > recoloration de la scène 3D en fonction des valeurs de chaque objet pour ce critère (Fig. 13).

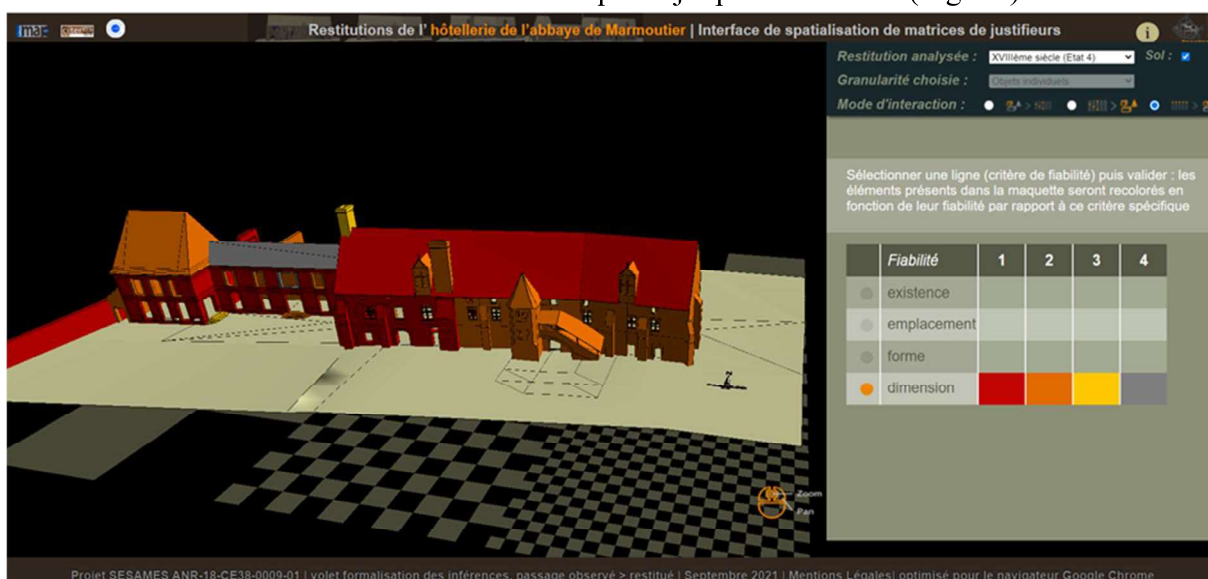


Fig. 13 : Recoloration de l'état 4 de l'hôtellerie de Marmoutier en fonction de la valeur de fiabilité du critère dimension.

3.3. MEMORIA : archivage des ressources numériques et des activités

Confrontés à la multiplication des acteurs, des techniques et des réalisations, Iwona Dudeck et Jean-Yves Blaise du MAP ont développé une application qui vise à la production d'un système d'information exploratoire dont l'objectif est de décrire, structurer, archiver et analyser les ressources numériques produites. Il s'agit de mémoriser non seulement un résultat, c'est-à-dire une ressource, numérique ou non, mais aussi, et surtout, son historique de production, autrement dit la façon dont ce résultat a été obtenu en décrivant par une suite d'activités sa fabrication. Chacune de ces activités, étant elle-même renseignée par une série de descripteurs du type format, auteurs, date de production, gardera la trace du cadre institutionnel dans lequel les travaux se sont déroulés (organisations, projets, personnel employé, *etc.*), mais conservera aussi le lien vers les sources primaires utilisées en phase d'analyse, ou encore les techniques et outils utilisés pour produire les ressources numériques.

Le but est de pouvoir restituer les différentes démarches cognitives ayant permis la production d'un résultat dans un but comparatiste.

L'application toujours en cours de développement permet d'ores et déjà d'enregistrer un certain nombre de processus comme celui de l'enregistrement stratigraphique ou encore celui de la rédaction d'un rapport de fouille (Fig. 14).

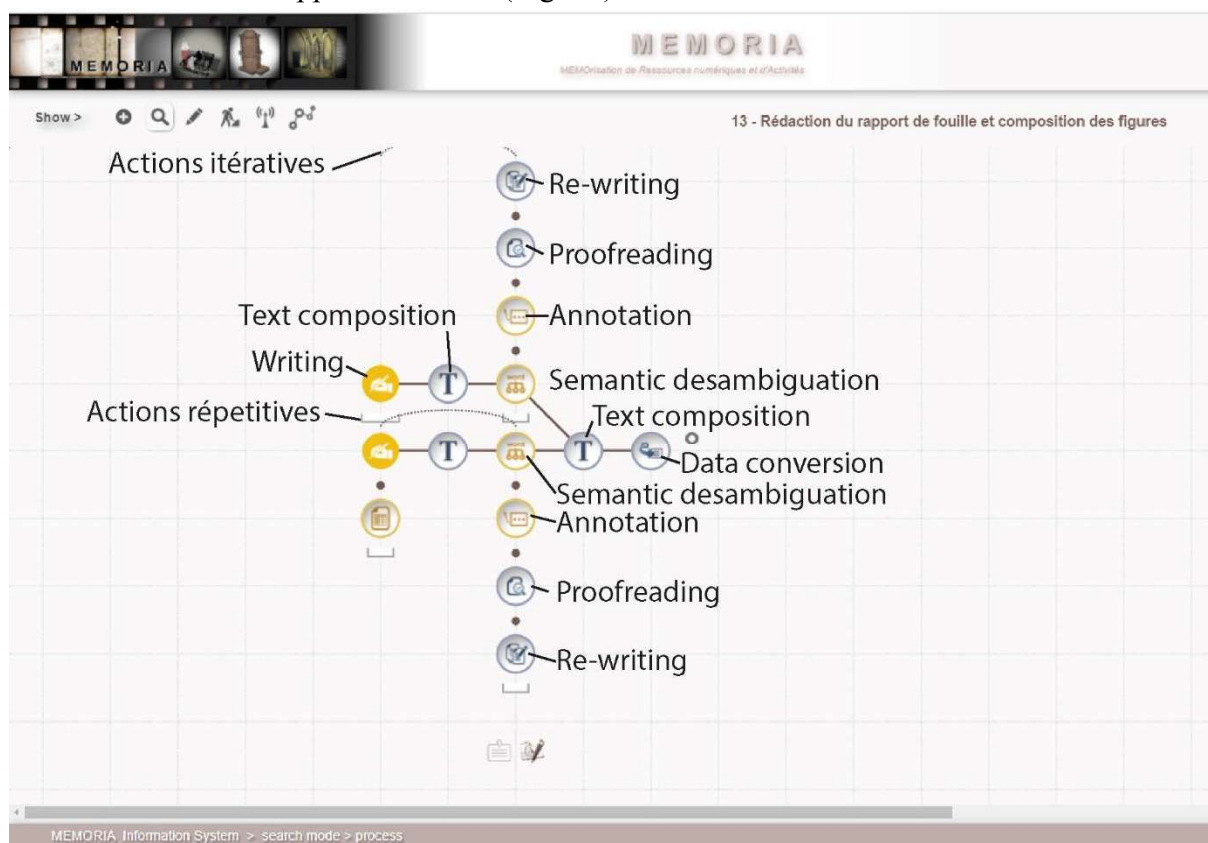


Fig. 14 : Formalisation du processus de rédaction du rapport de fouille de 2008.

Après des discussions avec l'équipe du MAP, il a semblé intéressant de modéliser les processus de fouilles eux-mêmes nécessitant la création de nouvelles activités et des descripteurs associés dans la « roue d'activités » générale. Cette addition est en cours de validation et pourra être intégrée dès début 2022 dans l'application (Fig. 15).

activity type > data collection

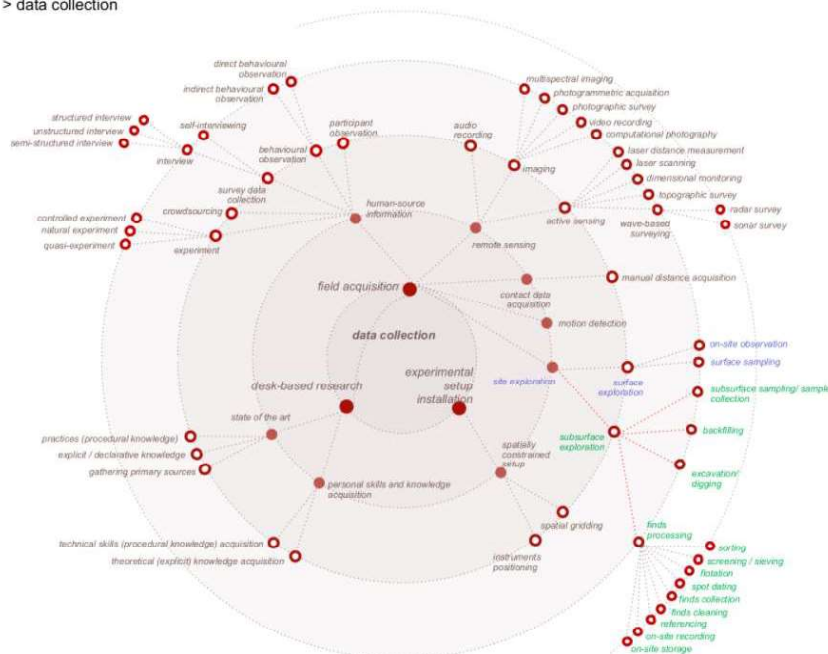


Fig. 15 : Roue d'activités d'acquisition des données, en vert et bleu les activités liées au processus de fouille en cours de validation.

La première partie de l'année 2022, correspondant à la fin du programme ANR, sera consacrée d'une part, à l'achèvement du prototype d'explicitation des maquettes de restitution 3D et du travail sur l'annotation des façades de l'hôtellerie, et d'autre part, à l'enrichissement de l'application MEMORIA avec l'ensemble des processus liés à une campagne de fouille, ceux de l'année 2010.

CONCLUSION. PERSPECTIVES POUR 2022

(E. Lorans)

En 2022, le travail de terrain se limitera au suivi des travaux de consolidation de la crypte décidés par la Ville de Tours, en accord avec la DRAC du Centre-Val de Loire (CRMH et SRA).

En effet, compte tenu de l'impossibilité de réaliser des sondages supplémentaires sur les terrasses occidentales (zone 6), il a été décidé de mettre un terme aux travaux de terrain pour se consacrer à la préparation des publications et à la poursuite ou l'achèvement des programmes de recherche collectifs (ANR COENOTUR et SESAMES).

D'une part, le programme Sésames conduit à Tours par Gaël Simon doit s'achever en juillet 2022, tandis que le programme Coenotur devrait se poursuivre jusqu'en septembre 2023, si la demande d'extension est acceptée par l'ANR.

D'autre part, le programme de publication prendra deux directions : poursuite de l'étude des niveaux antiques et du haut Moyen Âge en zones 1 et 4, soit dans la partie basse du site ; rédaction de la publication des terrasses occidentales autour de la chapelle et du prieuré Notre-Dame des Sept-Dormants.

En outre deux mémoires de master 1 ont été engagés en septembre 2021 :

- étude de la pierre à Marmoutier, à partir de l'étude des maçonneries, des carrières et des archives (Fabien Mauvais) ;
- étude des techniques de fondation des églises abbatiales successives (Jean-Baptiste Pichelin).

Enfin, Elisabeth Lorans participera à la valorisation du site de Marmoutier mise en œuvre par la Ville de Tours, à la demande du service d'animation du patrimoine dirigé par Frédéric Dufrière. Cette contribution devrait prendre la forme de conférences.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1. SOURCES MANUSCRITES ET ICONOGRAPHIQUES

Bibliothèque nationale de France (BnF)

Collection Roger de Gaignières, Estampes et photographies VA - 407 (1)-FT 4-Gaignières, 5291 – H-183734 : vue de Marmoutier dessinée de l'est, 1699.

Monasticon Gallicanum, vue de Marmoutier dessinée du sud, ms. Lat. 11821.

Archives départementales d'Indre-et-Loire (ADIL)

- G.8 (carton) – 1585-1781 – Baux à ferme desdits bois [du Louroux] (...) par Bertrand Viette, prieur des Sept-Dormants (...)
- H.229 – Plans en élévation et en coupe du clocher, du beffroy et de la chapelle des Sept-Dormants frappés par le tonnerre
- H.247 – 1761 – Terrier sommier du fiel de la châtellenie du corps ou chef de l'abbaye de Saint-Julien
- H.305 (liasse) – 1226-1743 – Château de Rougemont : Plans et élévations du château de Rougemont ; Plans des vignes, 1742
- H.327 (liasse) – 1449-1769 – Prieuré des Sept-Dormants
- H.369 (registre in-folio) – 1747-1779 – Livre de la recette générale des prieurés dépendant de Marmoutier
- H.382 (registre in-folio) – 1522-1571 – *Registrum scu manuale officii armariatus iusignis monasterii Majoris Monasterii*
- H.385 (registre in-folio) – 1742-1790 – Registre des actes capitulaires de Marmoutier
- H.386 (registre petit in-4°) – 1666-1784 – Livre des délibérations des Sénéurs de Marmoutier
- Plan hors-série II-3-1-15 de la Loire, Marmoutier et Sainte-Radegonde, 18^e s.

2. SOURCES IMPRIMEES

GRANDMAISON 1855

Grandmaison Ch.-L. - « Procès-verbal de l'ouverture du tombeau des Sept-Dormants à Marmoutier, en 1769 », *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, VII, 1855 : 45-49.

HISTOIRE DE MARMOUTIER 1874-1875

Chevalier C. (abbé) - *Histoire de Marmoutier* par Dom Edmond Martène, *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, t. XXIV, 1874 et t. XXV, 1875, notes et appendice.

PECARD 1855

Pécard A. - *La Touraine en 1638*, in : *Mémoire de la Société Archéologique de Touraine*, t. IV, 1855.

SALMON 1854

Salmon A. (éd.) - *Recueil de Chroniques de Touraine*, Guillaud-Verger, Tours.

3. BIBLIOGRAPHIE

LORANS 2014

Lorans E., « Circulation et hiérarchie au sein des établissements monastiques médiévaux : autour de Marmoutier », in : M. Lauwers (dir.), *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols (Collection d'Etudes médiévales de Nice, 15) : 289-352.

MARMOUTIER 2013

Lorans E., Creissen T. (dir.) - *Le site de l'Abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), rapport 2013*, CITERES-LAT, 2 vol. dactyl.

MARMOUTIER 2016

Lorans E., Creissen T. (dir.) - *Le site de l'Abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), rapport 2016*, CITERES-LAT, 2 vol. dactyl.

MARMOUTIER 2017

Lorans E., Creissen T. (dir.) - *Le site de l'Abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), rapport 2017*, CITERES-LAT, 2 vol. dactyl.

MARMOUTIER 2018

Lorans E., Creissen T. (dir.) - *Le site de l'Abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), rapport 2018*, CITERES-LAT, 2 vol. dactyl.

MARMOUTIER 2020

Lorans E. (dir.) - *Le site de l'Abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), rapport 2020*, CITERES-LAT, 1 vol. dactyl.

PEYRON et ABGRALL 1907

Peyron J.-M., Abgrall P. – « Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon (suite). Douarnenez (suite). », *Bulletin de la commission diocésaine d'Architecture et d'Archéologie*, VIIe année : 270-283.

VANTOMME 2008

Vantomme M. - *L'enceinte monastique de Marmoutier : étude topographique et architecturale*, mémoire de master 2, Université François-Rabelais de Tours, 2 vol. dactyl.